

● POUR UNE ÉCONOMIE INTÉGRÉE
ET DES ÉCHANGES PLUS ÉQUILIBRÉS
**L'Algérie
et l'Italie
renforcent leur
coopération**
(P4)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● **LA RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES ÉMIRATS ARABES UNIS**

Un révélateur de la doctrine de souveraineté algérienne

(P5)

LE CONSEILLER DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN MASSAD BOULOS :

"L'Algérie est un partenaire important pour les États-Unis"

Le Président
de la République,
M. Abdelmadjid
Tebboune, a reçu hier,
M. Massad Boulos, haut
conseiller du président
américain pour l'Afrique,
les Affaires arabes
et le Moyen-Orient.
Le conseiller principal du
président américain pour
l'Afrique et les Affaires du
Moyen-Orient et de
l'Arabie, Massad Boulos,
a exprimé, à l'issue de
son audience avec le
Président de la
République Abdelmadjid
Tebboune, sa satisfaction
de revenir en Algérie.
Il a adressé ses
remerciements au
président Tebboune pour
l'accueil chaleureux qui
lui a été réservé et pour
la rencontre
"extrêmement
fructueuse".

(Lire en Page 3)



● **INDUSTRIE**

Tosyali Algérie réalise « une première » exportation du complexe de laminage à froid de Bethioua

(P3)

● **BOMBARDEMENT SIONISTE CONTRE
UN VÉHICULE À GAZA**

Deux Palestiniens tombent en martyrs et 13 blessés

(P12)

Indonésie: 102 personnes secourues après la disparition d'un navire transportant 243 personnes au large de l'île de Java



Les équipes de recherche ont secouru 102 personnes et retrouvé le corps sans vie d'une autre après la perte de contact avec un navire transportant 243 personnes au large de l'île de Java, en Indonésie. Les autorités ont indiqué que le contact avec le navire, qui effectuait la liaison entre Surabaya, dans la province de Java oriental, et Banjarmasin, dans la province de Kalimantan du Sud, avait été perdu vers 2 heures du matin, heure locale.

L'opérateur du navire a donné l'alerte après avoir reçu des informations selon lesquelles celui-ci avait rencontré de mauvaises conditions météorologiques, ont précisé les autorités.

Les équipes de recherche et de sauvetage ont été dépêchées vers la dernière position estimée du navire.

Les autorités ont indiqué que tous les moyens disponibles avaient été mobilisés pour retrouver les personnes portées disparues et que les opérations étaient menées en coordination avec l'ensemble des services concernés. Selon le dernier bilan communiqué, 102 personnes ont été secourues et le corps d'une victime a été retrouvé.

Vanuatu : au moins un mort et plus de 30 disparus dans le naufrage d'un ferry



Au moins une personne est morte et plus de 30 autres sont portées disparues après le naufrage d'un ferry au Vanuatu, dans le Pacifique Sud, ont annoncé dimanche les autorités de l'archipel. Le MV Matui, qui transportait plus de 40 passagers et membres d'équipage, a coulé alors qu'il assurait la liaison entre les îles d'Espirito Santo et d'Ambae, dans des conditions météorologiques difficiles.

Dans un communiqué, les services du Premier ministre Jotham Napat ont indiqué qu'une dépouille avait été repêchée et que 15 personnes avaient été secourues, tandis que « plus de 30 personnes restent portées disparues ». Selon les premières constatations communiquées par le gouvernement, le naufrage « semble résulter de vents violents, de la non-prise en compte des avertissements maritimes, et peut-être de négligence avec notamment une surcharge du navire ».

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du drame.

Le Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage (COSS) de Nouvelle-Calédonie coordonne les opérations de recherche et de sauvetage. Un avion Falcon 200 de l'armée française, basé en Nouvelle-Calédonie, a été déployé dimanche afin d'effectuer des recherches « en coordination avec les navires vanuatais présents sur la zone », selon le Haut-commissariat de Nouvelle-Calédonie, cité par la presse française. Les opérations se déroulent dans des conditions météorologiques difficiles, avec des vents de sud-est atteignant 20 nœuds, soit environ 37 km/h, et une mer décrite comme « agitée à forte ».

Lula conserve son avance sur Flavio Bolsonaro avant l'élection présidentielle brésilienne

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva arrive en tête des intentions de vote à l'approche de l'élection présidentielle d'octobre, mais le sénateur Flavio Bolsonaro réduit l'écart.

Lula recueille 39 % des intentions de vote au premier tour, contre 35 % pour Bolsonaro, selon le sondage de l'institut Datafolha publié vendredi.

L'écart de quatre points est plus faible que dans les précédentes enquêtes d'opinion, ce qui témoigne d'un resserrement de la course électorale à moins d'un mois du scrutin.

Dans l'hypothèse d'un second tour entre les deux candidats, Lula obtient 46 % des intentions de vote contre 44 % pour Bolsonaro, selon le sondage.

Ce résultat se situe dans la marge d'erreur de l'enquête, indiquant une égalité technique. Le sondage a été réalisé du 8 au 10 septembre auprès de 2 002 électeurs dans 125 municipalités à travers le Brésil, avec une marge d'erreur de deux points de pourcentage. Selon l'enquête, Lula bénéficie d'un soutien plus important parmi les électeurs à faibles revenus, les femmes et les catholiques, tandis que Flavio Bolsonaro arrive en tête auprès des électeurs aux revenus élevés, des hommes et des électeurs évangéliques. Le président conserve également une nette avance dans le Nord-Est du Brésil, où il recueille 53 % des intentions de vote contre 25 % pour Bolsonaro. Ces résultats interviennent alors que la campagne électorale entre dans ses dernières semaines, avec la sécurité, l'économie et l'héritage politique de l'ancien président Jair Bolsonaro parmi les principaux enjeux du scrutin. Flavio Bolsonaro, fils de l'ancien président, est devenu le principal adversaire de Lula après avoir obtenu le soutien politique de son père. Le premier tour de l'élection présidentielle brésilienne est prévu le 4 octobre. Un second tour aura lieu le 25 octobre si aucun candidat n'obtient plus de la moitié des suffrages valides.



France : la popularité de Macron tombe à 16 %, son plus bas niveau depuis 2017

La popularité du président français Emmanuel Macron est tombée à 16 % d'opinions favorables, son niveau le plus bas depuis son arrivée à l'Élysée en 2017, selon un sondage Ipsos BVA-Cesi pour La Tribune Dimanche publié samedi. Le chef de l'État perd cinq points par rapport au mois de juillet, dans un contexte notamment marqué par les inquiétudes des Français concernant leur pouvoir d'achat et l'avenir du système de protection sociale. La baisse est également particulièrement marquée au sein de son propre camp. Parmi les sympathisants de Renaissance, du MoDem et d'Horizons, 53 % portent désormais un jugement favorable sur son action, soit une chute de 19 points. Le Premier ministre Sébastien Lecornu enregistre lui aussi son plus faible niveau de popularité, avec 20 % d'opinions favorables, en baisse de sept points. Chez les sympathisants de Renaissance, du MoDem et d'Horizons, sa popularité s'établit à 64 %, soit un recul de 14 points.

Le pouvoir d'achat arrive en tête des préoccupations des Français interrogés, cité par 54 % d'entre eux. Il est suivi par l'avenir du système social, mentionné par 40 % des sondés, puis par l'environnement et l'immigration, à 31 % chacun. La dette et les déficits publics préoccupent, quant à eux, 30 % des personnes interrogées.

Ces résultats interviennent à quelque sept mois de l'élection présidentielle française de 2027, à laquelle Emmanuel Macron ne pourra pas briguer un troisième mandat consécutif, la Constitution française limitant à deux le nombre de mandats présidentiels consécutifs.

Le P-DG d'Anthropic appelle l'industrie de l'IA à ralentir

Le P-DG d'Anthropic, Dario Amodei, a appelé samedi les entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle (IA) à réduire le rythme du développement de l'IA, alors que les inquiétudes concernant les risques potentiels de cette technologie continuent de croître. Dans un essai publié samedi, Amodei s'est dit préoccupé par la capacité des humains à conserver le contrôle de modèles d'IA capables de s'améliorer eux-mêmes. Il a également cité comme autre motif d'inquiétude un incident récent au cours duquel des agents d'IA ont mené de manière autonome des cyberattaques. « Nous devons ralentir le rythme auquel nous améliorons les capacités des modèles d'IA », a écrit Amodei. « Les progrès sembleront toujours rapides, et nous devons faire bon usage du temps que nous gagnons. » « L'IA comporte des risques et, parce qu'il s'agit d'une technologie si puissante, ces risques sont sérieux... Ils comprennent le risque de perdre le contrôle des systèmes d'IA, l'utilisation abusive de l'IA pour mener des cyberattaques et des actes de bioterrorisme, ainsi que de graves perturbations économiques. Une course vers le bas, alimentée par les incitations commerciales, peut accentuer ces risques », a-t-il ajouté. Plus tôt cette semaine, un chercheur d'Anthropic a annoncé son départ de l'entreprise en raison de préoccupations concernant le fait qu'Anthropic et ses concurrentes ne développaient pas les systèmes d'IA de manière responsable. Jacob Coxon, qui avait également travaillé chez le concurrent d'Anthropic, OpenAI, a déclaré que les entreprises semblaient donner la priorité à la concurrence entre elles plutôt qu'à la garantie de la sécurité de leurs produits d'IA.



LE CONSEILLER DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN MASSAD BOULOS :

"L'Algérie est un partenaire important pour les États-Unis"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier, M. Massad Boulos, haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les Affaires arabes et le Moyen-Orient. Le conseiller principal du président américain pour l'Afrique et les Affaires du Moyen-Orient et de l'Arabie, Massad Boulos, a exprimé, à l'issue de son audience avec le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, sa satisfaction de revenir en Algérie. Il a adressé ses remerciements au président Tebboune pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et pour la rencontre "extrêmement fructueuse". Massad Boulos a indiqué que ses discussions de ce jour s'inscrivaient dans la continuité des échanges récents portant sur les priorités régionales communes et sur les relations bilatérales entre les États-Unis et l'Algérie. Il a affirmé que l'Algérie constitue un partenaire important pour les États-Unis dans la consolidation de la sécurité régionale, l'élargissement des opportunités économiques et la réalisation de la prospérité pour les deux pays. Le conseiller américain a également précisé qu'il poursuivra ses entretiens au cours de la journée sur les relations bilatérales avec le Premier ministre Sifi Ghrieb et avec le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf. Il abordera par ailleurs les voies de renforcement de la coopération dans le domaine de l'énergie avec le Président-directeur général de Sonatrach, Noureddine

Daoudi. Le conseiller principal du président américain a présenté ses sincères condoléances au gouvernement et au peuple algériens, suite aux récents incendies qui ont touché plusieurs régions à travers le pays. Ont pris part à cette rencontre, du côté algérien, MM. Ibrahim Merad, ministre d'État chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des collectivités locales, Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi qu'Ammar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires diplomatiques. Du côté américain, étaient présents M. Mark Shapiro, chargé d'affaires auprès de l'ambassade des États-Unis d'Amérique, et Mme Sarah Knight, chargée des questions diplomatiques, accompagnant le conseiller américain, conclut le communiqué. La relation entre Alger et Washington entre dans une nouvelle phase. Plus stratégique, plus pragmatique et centrée sur trois axes concrets : la sécurité, l'énergie et l'économie. D'ailleurs, Il y a deux jours, Massad Boulos s'est entretenu avec le président Tebboune, par téléphone, où il a confirmé la volonté de l'administration américaine de renforcer la coopération avec l'Algérie dans divers domaines. Le conseiller américain Massad Boulos a réitéré la volonté ferme de la Maison-Blanche d'approfondir les axes de coopération historique avec l'Algérie. Un message clair qui

confirme que les deux pays veulent renforcer leur coopération dans divers domaines. « Les États-Unis soutiennent le renforcement de la coopération en matière de sécurité et le développement des possibilités économiques pour les entreprises américaines en Algérie », a déclaré Massad Boulos lors de cet entretien téléphonique.

Le premier pilier, la sécurité, s'impose dans un contexte régional marqué par des défis persistants. La lutte contre le terrorisme, la stabilité du Sahel et la coordination régionale figurent en tête des priorités. Pour Washington, l'Algérie représente un partenaire incontournable en Afrique du Nord en raison de son expérience, de sa position géographique et de son rôle dans les mécanismes de médiation. Le renforcement de la coopération sécuritaire vise donc à mutualiser le renseignement, à harmoniser les approches de prévention et à soutenir les efforts de stabilisation dans une zone sahélienne en pleine recomposition. Le deuxième pilier, l'énergie, a concentré une grande partie des discussions. Qualifiant cette synergie de vecteur de « prospérité partagée », le représentant américain a souligné la complémentarité des compétences des deux nations pour faire face aux défis mondiaux d'approvisionnement et de décarbonation. L'Algérie, grand producteur de gaz et acteur clé pour la sécurité énergétique de l'Europe et de la Méditerranée, dispose d'atouts pour accompagner la transi-



tion. Les États-Unis, de leur côté, proposent leur expertise technologique et leurs investissements dans les hydrocarbures, mais aussi dans les énergies renouvelables. L'idée n'est plus seulement d'exporter, mais de co-développer des projets qui associent efficacité, durabilité et création de valeur locale. Le troisième pilier concerne les échanges commerciaux et l'investissement. L'administration américaine affiche clairement l'ambition d'augmenter la présence des entreprises américaines sur le marché algérien. Secteurs ciblés : l'industrie, les technologies, l'agriculture et les infrastructures. L'objectif affiché est d'équilibrer davantage la relation en allant au-delà du commerce des hydrocarbu-

res pour construire des partenariats industriels durables. Au-delà des dossiers techniques, la visite a aussi eu une dimension humaine. Témoinant de la proximité des liens entre les deux peuples, Massad Boulos a exprimé la solidarité de Washington en présentant ses condoléances aux populations algériennes touchées par les récents feux de forêt ayant frappé certaines régions du pays. Alors que les enjeux géopolitiques en Afrique du Nord et au Sahel exigent des concertations régulières, cette visite confirme une volonté partagée : bâtir entre l'Algérie et les États-Unis un partenariat durable, fondé sur des intérêts économiques mutuels et une vision commune de la sécurité régionale. **Hamza B.**

INDUSTRIE

Tosyali Algérie réalise « une première » exportation du complexe de laminage à froid de Bethioua

Tosyali Algérie a annoncé la réalisation de sa première opération d'exportation depuis son complexe de laminage à froid en Algérie. L'entreprise considère cette réalisation comme une étape importante qui lui permet de transférer ses capacités de production de fer et d'acier à haute valeur ajoutée vers les marchés mondiaux. Elle a affirmé que cette étape représente une nouvelle phase de son développement international, soulignant son engagement en faveur de la poursuite de sa production et de sa croissance, ainsi que sa contribution au renforcement de la compétitivité de l'Algérie sur la scène mondiale.

En effet, la direction de Tosyali Algérie, a annoncé le démarrage des exportations depuis le complexe intégré de laminage à froid, implanté dans la zone industrielle de Bethioua (wilaya d'Oran). Ce qui constitue un apport structurel déterminant pour l'économie nationale.

Tosyali Algérie a annoncé la réussite de sa première expédition à l'exportation depuis son laminoir à froid en Algérie. La première exportation issue de l'unité de laminage à froid confirme la montée en puissance de la production d'aciers plats à Béthioua, avec une capacité de 1,8 million de tonnes par an. L'entreprise considère cette étape comme un jalon important qui lui permet de transférer ses capacités de production de fer et d'acier à haute valeur ajoutée vers les marchés internationaux. Elle a affirmé que cette avancée marque un nouveau chapitre dans son développement international, soulignant son engagement en faveur de la poursuite de sa production et de sa croissance, ainsi que sa contribution au renforcement de la compétitivité de l'Algérie sur la scène mondiale. Cette réalisation stratégique permet l'entrée effec-

tive de l'Algérie sur l'échiquier mondial des produits sidérurgiques à haute valeur ajoutée.

Et du coup, en projetant ses capacités de production de pointe sur les marchés internationaux, le complexe de Bethioua consolide la position du pays en tant qu'acteur industriel clé et concurrent de premier plan sur les scènes régionale et internationale. Ce succès d'exportation concrétisée constitue aussi une étape charnière dans le vaste programme de modernisation et d'expansion engagé par le groupe. La production de cette nouvelle installation, mise en service en août dernier, dans le cadre de la quatrième phase du programme d'investissement du complexe, s'étend sur une superficie de 500.000 m², dont 220.000 m² couverts. Les travaux de réalisation avaient débuté en 2024. La montée en production avait connu une première concrétisation, le 28 juillet dernier, avec la sortie de la première bobine d'acier décapée et huilée, dite « Pickled&OiledCoil » (PO), au niveau de la ligne de décapage. Le laminage à froid constitue par ailleurs une étape de transformation à plus forte valeur ajoutée dans la chaîne sidérurgique, permettant de répondre à une partie de la demande industrielle à partir d'une production réalisée localement, tout en ouvrant des perspectives à l'exportation.

QU'EST-CE QUE LE LAMINAGE À FROID ?

Il s'agit du procédé technologique parmi les plus avancés et exigeants de la métallurgie moderne, cette technologie du laminage à froid (Cold Rolling) repose sur la transformation mécanique et le façonnage de tôles et d'acier à température ambiante (sans réchauffement préalable de la matière) à travers un passage entre des cylindres de haute précision sou-

mis à de très fortes pressions. Ce procédé permet d'obtenir des produits en acier de haute qualité présentant des caractéristiques mécaniques et physiques d'exception. Ces tôles de haute précision constituent la matière première fondamentale et la colonne vertébrale des filières industrielles de pointe. Elles sont largement exploitées dans la construction de carrosseries automobiles, la fabrication d'appareils électroménagers (réfrigérateurs, machines à laver), la réalisation de structures métalliques de précision, la confection de tubes spiralés de haute résistance, ainsi que dans diverses applications technologiques et mécaniques exigeant des matériaux tolérants aux chocs.

LE LABEL « MADE IN ALGERIA » GÉNÈRE DES FLUX DE DEVICES FORTES

En exportant des produits transformés à forte valeur ajoutée plutôt que des matières brutes ou basiques, l'entreprise génère des flux accrus de devises fortes et soutient directement la feuille de route gouvernementale visant à propulser le volume des exportations industrielles. Le groupe a réaffirmé sa volonté de maintenir sa stratégie axée sur l'élévation des cadences de production, l'extension des investissements sur le terrain et l'innovation technologique continue. L'objectif demeure double : satisfaire prioritairement la demande du marché national, puis assurer une expansion pérenne sur les marchés internationaux.

Cette avancée consacre l'Algérie comme hub régional majeur de production et d'exportation d'acier, tout en affirmant la qualité et la conformité aux exigences internationales des produits industriels estampillés « Made in Algeria ».

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Fournitures scolaires : des marchés de proximité dans toutes les wilayas

À quelques jours de la rentrée scolaire prévue le lundi 21 septembre, l'État a mis en place un dispositif d'envergure pour alléger le fardeau des familles : des marchés de proximité ouverts dans les 69 wilayas et la quatrième édition du Salon national de la rentrée scolaire « Lemsid » qui se tiendra du 14 au 26 septembre au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger. L'objectif est commun. Offrir aux parents un espace commercial intégré où ils peuvent trouver l'ensemble des produits de la rentrée à des prix compétitifs, tout en stimulant la concurrence et en améliorant la qualité de l'offre.

Lancés samedi, sous la coordination des walis de la République et des services du commerce intérieur et de la régulation du marché national, les marchés de proximité sont déjà opérationnels sur l'ensemble du territoire. Consacrés à la vente de livres, de fournitures et de matériel scolaire, ils sont organisés sous le slogan « Ensemble pour une rentrée scolaire réussie ».

Depuis leur ouverture, ces espaces enregistrent une forte affluence. Les parents d'élèves s'y rendent pour comparer, choisir et acheter. L'avantage est double : la proximité géographique qui évite les longs déplacements, et la diversité des produits exposés qui permet de faire ses achats en un seul lieu. Cartables, cahiers, stylos, tenues scolaires, mais aussi livres et matériel pédagogique sont proposés à des tarifs étudiés pour rester accessibles au plus grand nombre.

Ces marchés répondent à une logique de régulation. En rapprochant directement le producteur et le commerçant du consommateur, ils limitent les intermédiaires et cassent la spéculation. Ils créent aussi une dynamique concurrentielle entre exposants, ce qui profite directement au pouvoir d'achat des ménages.

À Alger, le rendez-vous central reste le Salon « Lemsid ». Pour sa quatrième édition, il se déroulera du 14 au 26 septembre au Palais des expositions des Pins maritimes, selon l'annonce de la Société algérienne des foires et exportations (Safex). Les dates ont été légèrement avancées par rapport au calendrier initial du 17 au 27 septembre afin, précise la Safex, de « garantir les meilleures conditions organisationnelles et d'offrir une expérience exceptionnelle » aux exposants et aux visiteurs.

« Lemsid » ne se limite pas aux seules fournitures. Il réunit des entreprises activant dans les équipements scolaires et de bureau, mais aussi des exposants spécialisés dans les livres, la formation, l'habillement, les produits alimentaires ainsi que des services destinés aux familles et aux établissements éducatifs.

Le salon vise à offrir un espace commercial intégré. Pour les opérateurs économiques, c'est l'occasion de présenter leurs nouveautés et de nouer des contacts avec les distributeurs et les établissements scolaires. Pour les consommateurs, c'est la possibilité d'acheter directement sur place et de bénéficier de prix promotionnels.

Au-delà de l'aspect commercial, « Lemsid » joue un rôle de baromètre. Il donne à voir les tendances de consommation, les innovations en matière de matériel pédagogique et les efforts des entreprises nationales pour proposer des produits de qualité. En rassemblant l'ensemble de la chaîne, du fabricant au service, il contribue à structurer un marché qui pèse lourd chaque année dans le budget des familles.

La tenue simultanée des marchés de proximité et du Salon « Lemsid » s'inscrit dans une stratégie plus large. Il s'agit de prendre de vitesse la spéculation et de garantir une rentrée apaisée. En multipliant les points de vente et en encadrant les prix, les pouvoirs publics cherchent à éviter les pics de hausse habituels à cette période.

Le pari semble gagner. L'affluence constatée dès le lancement des marchés de wilaya montre l'attente des citoyens. Les parents trouvent une offre variée et des prix plus stables. Les petits producteurs et les PME locales trouvent une vitrine pour écouler leur stock.

À une semaine de la rentrée, le message est clair. L'école doit rester accessible. Entre les marchés de quartier et le grand salon d'Alger, le dispositif mis en place entend concilier disponibilité des produits, qualité et prix maîtrisés. Une manière concrète de dire que la réussite scolaire commence aussi par des conditions matérielles sereines pour les familles.

R.N.

POUR UNE ÉCONOMIE INTÉGRÉE ET DES ÉCHANGES PLUS ÉQUILIBRÉS

L'Algérie et l'Italie renforcent leur coopération

Le partenariat algéro-italien entre dans une nouvelle phase. Plus technique, plus équilibré, et résolument tourné vers l'investissement productif. Alors que les échanges commerciaux ont atteint près de 6,78 milliards d'euros au premier semestre 2026, Alger et Rome misent désormais sur une coopération qui dépasse le cadre énergétique pour s'étendre à l'industrie, à l'agriculture, aux technologies et à la formation.

L'objectif est clair : bâtir une économie intégrée où l'investissement et les technologies modernes sont mis au service de la sécurité alimentaire et de la diversification. Selon les données d'Eurostat traitées par l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE) et relayées par l'agence Nova, le volume des échanges entre les deux pays reste élevé. Entre janvier et juin 2026, les exportations italiennes vers l'Algérie se sont établies à 1,56 milliard d'euros, en hausse de 7,5 % sur un an. Les importations italiennes en provenance d'Algérie ont, pour leur part, atteint 5,22 milliards d'euros, enregistrant un recul de 4,8 % par rapport au premier semestre 2025. Cette évolution reflète une recomposition des flux. Du côté algérien, les exportations restent largement dominées par les produits énergétiques. Le gaz naturel constitue de loin le principal produit importé par l'Italie, avec une valeur d'environ 4,3 milliards d'euros, soit plus de 82 % des importations italiennes en provenance d'Algérie. Les achats de gaz sont restés quasiment stables sur un an, avec une légère baisse de 0,06 %. Ils sont suivis par les produits pétroliers raffinés, pour 442 millions d'euros, et le pétrole brut, pour 327 millions d'euros. L'Algérie

demeure donc un fournisseur énergétique majeur et fiable pour l'Italie. Du côté italien, la progression est portée par les biens d'équipement. Les exportations de machines et d'équipements vers le marché algérien ont bondi à environ 650 millions d'euros, soit plus de 40 % du total des exportations italiennes, avec une forte croissance de 52,6 % sur un an. Les machines d'usage général affichent la hausse la plus marquée avec 280 millions d'euros, en progression de 154,5 %. Cette catégorie comprend notamment les turbines, les pompes et les compresseurs. Viennent ensuite les autres machines d'usage général à 186 millions d'euros, +29,1 %, et les machines spéciales à 159 millions d'euros, +10,8 %. Ces équipements ciblent des secteurs clés : construction, carrières, agroalimentaire, plasturgie et imprimerie. D'autres secteurs contribuent aussi, comme les produits pétroliers raffinés à 231 millions d'euros, +19 %, et les produits chimiques à 112 millions d'euros. Ces chiffres illustrent une complémentarité qui évolue. L'Algérie continue d'assurer la sécurité énergétique italienne, tandis que l'Italie accompagne la modernisation de l'appareil productif algérien. C'est cette logique que les deux pays veulent désormais approfondir.

L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU CŒUR DU PARTENARIAT

La prochaine étape se jouera dans l'agriculture. Une délégation italienne est attendue en Algérie les 28 et 29 septembre pour une visite de travail pilotée par l'Agence italienne du commerce (ITA) avec la FederUnacoma, la fédération des fabricants de machines agricoles. Quinze entreprises italiennes spécialisées dans les technologies agricoles feront le déplacement. L'objectif : présenter des technologies agricoles modernes et explorer les possibilités de partenariat avec les opérateurs algériens. La mécanisation, l'ir-

rigation intelligente et la numérisation figurent parmi les axes prioritaires. Le constat est partagé des deux côtés de la Méditerranée : il y a urgence à moderniser. L'agriculture représente aujourd'hui environ 15 % du PIB national algérien. Les terres exploitables dépassent les 8,6 millions d'hectares. Mais 70 % des activités agricoles fonctionnent encore avec des méthodes traditionnelles, selon l'ITA. Le changement climatique et les tensions autour de l'eau rendent cette modernisation indispensable. Pour l'économiste Abdelkader Berriche, l'agriculture algérienne a connu une évolution progressive ces deux dernières années. « On est passé de la seule satisfaction des besoins alimentaires à la construction d'une base productive davantage intégrée à la sécurité nationale ». Le chiffre est parlant : l'Algérie couvre aujourd'hui près de 80 % de ses besoins en blé dur grâce à sa production locale. Cette progression s'appuie sur l'extension des superficies agricoles, la mise en valeur des terres et le développement de cultures stratégiques dans le Sud et les Hauts Plateaux.

Le lancement de projets structurants dans la production de céréales, de légumineuses, de lait et de viandes rouges vise précisément à réduire la facture des importations et à accroître la capacité de l'économie nationale à assurer l'approvisionnement du marché. C'est dans ce contexte que la mission italienne prend tout son sens. Cinq volets composent son programme : les machines et équipements agricoles adaptés aux spécificités algériennes, l'élevage, la numérisation, l'irrigation intelligente, les pépinières fruitières et maraîchères, ainsi que le stockage. Il s'agit concrètement de faire entrer les nouvelles technologies dans les champs pour la gestion de l'eau, le suivi des cultures et leur conservation après récolte. Le programme débutera par un séminaire institutionnel suivi de



rencontres d'affaires, puis par des visites de terrain dans des exploitations de la région d'Alger pour évaluer les besoins réels. Cette mission prolonge une dynamique déjà enclenchée. En mai 2026, l'Italie était la deuxième délégation étrangère la plus importante au salon SIPSA-FILAHÀ à Alger avec 32 exposants et un pavillon de 12 entreprises.

LES INVESTISSEMENTS ITALIENS EN PLEIN ESSOR

Au-delà de la fourniture d'équipements, l'Italie investit directement en Algérie dans des projets intégrés. Le plus emblématique est celui de Timimoun. Le groupe italien « BF » a signé un accord de 420 millions de dollars avec le Fonds national algérien d'investissement. Le projet porte sur la culture de blé dur, de lentilles et de pois chiches sur 36 000 hectares, avec à la clé plus de 6 700 emplois directs et indirects. Techniquement, il repose sur des systèmes italiens d'irrigation par pivots centraux alimentés par les eaux souterraines, complétés par des installations de transformation et 12 silos d'une capacité de 62 000 tonnes. Nous sommes face à une chaîne intégrée allant de la production à la transformation et au stockage. C'est exactement ce type de modèle que les deux pays veulent multiplier.

VERS UNE ÉCONOMIE INTÉGRÉE ET DES ÉCHANGES PLUS ÉQUILIBRÉS

La vision partagée par Alger et Rome est celle d'une économie intégrée. L'Italie apporte ses technologies, son savoir-faire industriel et son accès au marché européen. L'Algérie offre un marché en croissance, des ressources, des terres et une volonté politique de diversifier son économie. La politique de l'eau illustre cette convergence. Pour Berriche, elle s'inscrit désormais dans une logique de long terme visant « la construction d'une capacité nationale durable de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable », et non plus la seule réponse aux périodes de sécheresse. Les technologies italiennes en irrigation de précision, en dessalement et en gestion numérique de la ressource ont toute leur place dans cette stratégie. L'enjeu pour les prochaines années est de rééquilibrer davantage les échanges. Réduire la dépendance aux hydrocarbures du côté algérien en exportant plus de produits transformés. Augmenter la part des investissements productifs italiens au lieu de se limiter aux exportations de biens. Créer des co-entreprises, transférer des compétences, former des ingénieurs et des techniciens algériens.

Hamza B.

LOCALISATION EN ALGÉRIE DE LA PRODUCTION DE MÉDICAMENTS CONTRE LE CANCER DU SEIN

Partenariat entre SAIDAL et Roche

Le Groupe SAIDAL a signé, jeudi à Alger, un contrat de partenariat avec l'entreprise suisse Roche en Algérie pour la localisation de la production de médicaments destinés au traitement du cancer du sein, au niveau de l'unité de production relevant du groupe public, située à El-Harrach (Alger). La cérémonie de signature de ce contrat s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, en présence du directeur général du Groupe pharmaceutique, Younes Bouarara, du directeur général de Roche Algérie, Mohamed Ouali Omani, ainsi que de l'ambassadrice de la Confédération suisse en Algérie, Marion Waschelt-Kropski, en sus de cadres des deux sociétés. Ce

contrat s'inscrit, a-t-on souligné, dans le cadre du "renforcement de la coopération et du partenariat entre les opérateurs en vue de localiser la production de ce type de médicaments", de manière à renforcer la disponibilité de ces traitements en Algérie, et à garantir une prise en charge optimale des patients". Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a affirmé que la conclusion de ce contrat traduit l'importance accordée à "la garantie de la disponibilité des médicaments essentiels au profit des patients atteints de cancer, à l'amélioration de la qualité des soins prodigués et à la continuité de leur traitement, selon les normes les plus élevées de qualité, de sécurité et d'efficacité". Il a, en outre,

souligné l'engagement du ministère à concrétiser ce type de partenariats fondés sur le transfert de technologies, l'échange d'expertises et le développement des compétences nationales, en tant que levier essentiel pour bâtir une industrie pharmaceutique algérienne plus compétitive et durable, capable de répondre aux besoins nationaux, et de s'orienter, à l'avenir, vers les marchés africains et internationaux, tout en créant une valeur ajoutée dans le domaine de la production de médicaments. L'Algérie a fait du développement de l'industrie pharmaceutique nationale "un choix stratégique", tout en veillant à créer un environnement propice à la promotion de l'investissement productif et à encourager les partenariats contribuant à l'implanta-

tion d'une industrie de haute qualité, à même de renforcer la sécurité sanitaire du pays, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ajouté M. Kouidri. De son côté, M. Bouarara a indiqué que ce partenariat constitue "un saut qualitatif" pour le groupe Saidal et pour l'industrie pharmaceutique nationale dans son ensemble, soulignant que le groupe Roche compte parmi les principaux acteurs de l'industrie des médicaments innovants, notamment dans le domaine du cancer, et plus particulièrement du cancer du sein. Pour sa part, le DG de Roche Algérie a mis en avant l'importance de ce contrat, relevant que la coopération et le partenariat entre Roche Algérie et le groupe

Saidal revêtent "une importance majeure". Il a, en outre, rappelé que les avancées enregistrées dans le domaine des médicaments destinés au traitement du cancer du sein en Algérie "ne constituent pas une fin en soi, mais représentent une étape dans le processus d'implantation de ces médicaments en Algérie". De son côté, l'ambassadrice de Suisse en Algérie a affirmé que ce partenariat constitue une étape "importante dans le renforcement des relations algéro-suisse", notamment dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, saluant les efforts consentis par l'Algérie en matière de développement de l'industrie pharmaceutique et de renforcement de ses capacités de production.

R. N.

LA RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES ÉMIRATS ARABES UNIS

Un révélateur de la doctrine de souveraineté algérienne

PAR : SALAH LAKOUES

Le non-alignement algérien n'est pas une neutralité passive, mais une doctrine de souveraineté. Après avoir défendu ses frontières, l'Algérie cherche désormais à construire les infrastructures, les partenariats et les interdépendances qui rendront son encerclement plus difficile.

Les routes commerciales, les gazoducs, les chemins de fer, les ports, les réseaux numériques et les investissements sont devenus des instruments de puissance. L'Algérie ne cherche donc plus seulement à empêcher les crises régionales de pénétrer son territoire : elle veut organiser son voisinage autour de la coopération, de la circulation et du développement.

LE NON-ALIGNEMENT N'EST PAS UN CHANGEMENT DE CAMP

Le non-alignement algérien signifie qu'Alger refuse de subordonner ses choix à un bloc, une puissance ou une alliance militaire. Il repose sur la souveraineté des États, l'intégrité territoriale, la non-ingérence et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'Algérie peut ainsi défendre la souveraineté du Mali sans approuver toutes ses décisions, l'intégrité du Soudan sans choisir de faction et le droit du peuple palestinien sans



devenir l'auxiliaire d'une puissance régionale. Le non-alignement est cette liberté de jugement.

LE SAHEL : UN ESPACE DE COOPÉRATION

Le Sahel n'est pas seulement une zone d'instabilité. C'est aussi un espace stratégique entre l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et les grandes routes énergétiques et commerciales. Alger ne cherche pas à créer une zone de domination au sud de ses frontières, mais un espace où la souveraineté des États voisins fonde la stabilité régionale.

LA MEILLEURE RÉPONSE À L'ENCERCLEMENT N'EST PAS TOUJOURS UN MUR : C'EST UNE ROUTE

La sécurité militaire reste indispensable, mais elle ne suffit plus. Une région sans infrastructures, emplois ni échanges demeure vulnérable. Routes, voies ferrées, réseaux électriques, télécommunications, agriculture, mines et industrie peuvent rendre un territoire plus stable et plus difficile à déstabiliser.

L'Algérie passe ainsi de la souveraineté défensive à la souveraineté connectée.

LE CHEMIN DE FER ET LE GAZODUC TRANSSAHARIEN

Le projet ferroviaire Alger-Tamanrasset, prolongé vers In Guezzam, peut transformer le Sahara en axe économique reliant le Nord, le Niger et l'Afrique de l'Ouest. La même logique s'applique au gazoduc transsaharien Nigeria-Niger-Algérie. Avec environ 4 130 kilomètres et une capacité annoncée de 30 milliards de mètres cubes par an, il ne serait pas seulement un outil d'exportation énergétique. Il pourrait créer des emplois, des investissements, des réseaux et des intérêts communs. Le gazoduc peut devenir un instrument d'intégration économique. Le Sahara peut devenir une interface entre la Méditerranée, le Sahel, la Libye, le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest. Routes, rail, énergie, fibre optique, ports, agriculture, mines et zones industrielles prennent toute

leur force lorsqu'ils sont connectés. Une infrastructure développe un territoire. Un réseau transforme une géographie.

L'AFRIQUE NE DOIT PAS DEVENIR LE TERRAIN DE JEU DES PUISSANCES EXTÉRIEURES

L'Algérie défend une même logique au Sahel et au Soudan : les crises africaines ne doivent pas devenir des marchés pour les puissances étrangères. La question n'est pas seulement de savoir qui gagne une guerre, mais qui contrôle ensuite les ressources, les routes, les financements et l'avenir politique du pays. La rupture diplomatique annoncée avec les Émirats arabes unis s'inscrit dans un contexte régional marqué par le Sahel, le Sahara occidental, la Libye, le Soudan et la Palestine. Elle ne signifie pas l'abandon du non-alignement, mais son application. Un pays non aligné n'accepte pas tout : il conserve le droit de dire non.

DE LA PUISSANCE MILITAIRE À LA PUISSANCE SYSTÉMIQUE

La puissance du XXI^e siècle ne se mesure plus seulement aux capacités militaires. Elle dépend aussi de la maîtrise de l'énergie, des infrastructures, des transports, des données, de l'industrie, de l'agriculture et des échanges. C'est la puissance systémique : la capacité à organiser des flux et à relier plusieurs marchés. L'avantage potentiel de l'Algérie réside dans la combinaison de son territoire, de son armée, de son gaz, de ses infrastructures, de ses ressources et de sa diplomatie.

CONSTRUIRE UN NOUVEL ESPACE SAHÉLO-SAHARIEN

Le contre-encerclement algérien ne doit pas consister à encercler les

autres, mais à créer suffisamment de relations et de corridors pour rendre l'encerclement inefficace.

Le Mali peut devenir un partenaire économique, le Niger un corridor, le Nigeria l'extrémité méridionale d'un axe transsaharien, Tamanrasset un hub continental et In Guezzam une porte vers l'Afrique de l'Ouest. L'objectif est de construire un espace sahélo-saharien fondé sur quatre principes : souveraineté, bon voisinage, circulation et développement partagé.

L'Algérie ne change pas de principes. Elle change d'échelle. L'Algérie ne passe pas du non-alignement à un nouvel alignement. Elle transforme sa doctrine politique en capacité d'action géoéconomique. Elle défend la souveraineté et doit construire les infrastructures qui la rendent concrète. Elle refuse la domination extérieure et doit proposer ses propres corridors et partenariats. Le non-alignement algérien n'est pas une retraite du monde, mais une manière d'y entrer sans lui appartenir.

L'Algérie ne doit plus seulement défendre ses frontières, mais construire un espace reliant la Méditerranée à l'Afrique. La meilleure réponse à l'encerclement n'est pas toujours de bâtir des murs, mais de construire des routes : ferroviaires, énergétiques, commerciales, numériques et humaines. L'enjeu n'est pas de choisir un camp, mais de bâtir un espace suffisamment solide pour ne pas dépendre d'un seul. C'est le sens contemporain du non-alignement : une puissance souveraine, africaine, méditerranéenne et connectée, qui ne cherche pas à dominer son voisinage, mais à empêcher que d'autres le dominent.

S. L.



INCENDIES DES FORÊTS EN ALGÉRIE

Les services de sécurité mettent efficacement un terme au plan criminel contre le pays

Les services de sécurité compétents ont fait preuve d'un haut niveau de disponibilité opérationnelle et d'une efficacité remarquable dans les investigations qu'ils ont menées pour faire toute la lumière sur le plan criminel qui a récemment ciblé l'Algérie, réussissant, en un temps record, à identifier et à arrêter les auteurs impliqués dans les incendies de forêt qui ont touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays.

A lors que les équipes de la Protection civile luttent sans relâche contre les flammes et portaient secours aux citoyens, un processus sécuritaire et judiciaire a été enclenché, simultanément, avec rigueur et fermeté, afin de déterminer les causes de ces incendies, la rapidité avec laquelle ces feux ont été pris en charge ayant mis en évidence le haut niveau de vigilance et de réponse des institutions et appareils de l'Etat, sous la direction des hautes autorités du pays.

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, avait présidé, le 30 août dernier, une réunion consacrée à la prise en charge des conséquences et des effets des incendies, en présence de hauts responsables militaires et civils, au cours de laquelle il a ordonné de modifier le Code pénal afin de réinstaurer la peine de mort, avec exécution, à l'encontre des pyromanes.

"Celui qui pense que la loi ne sera pas appliquée doit savoir que la société et la justice lui demanderont des comptes", avait averti le président de la République.

La veille de cette réunion, lors de sa visite à l'Hôpital des grands brûlés Dr Saïd-Chibane de Zéralda pour s'enquérir de l'état des blessés évacués des wilayas touchées par les incendies, le président de la République avait évoqué l'éventualité que ces incendies soient d'origine criminelle, soulignant que des enquêtes étaient en cours.

La gravité de la situation a nécessité une intervention rapide et intensive sur le terrain de la part de différents services sécuritaires et judiciaires et les enquêtes ne se sont pas limitées aux procédures traditionnelles, mais ont reposé sur des dispositifs sécuritaires rigoureux et des techniques modernes d'analyse et d'examen approfondi, notamment l'exploitation des caméras de surveillance et des enregistrements vidéo, ainsi que l'activation de systèmes de renseignement et d'intervention rapide suite aux signalements des citoyens.

Cette réponse rapide et organisée a donné des résultats concrets en un temps record, les investigations intensives ayant établi les motifs criminels de plusieurs incendies et



permis d'arrêter plusieurs individus impliqués, dont certains se sont avérés être manipulés par des organisations et des parties cherchant à déstabiliser l'Algérie. Ils ont été poursuivis pour des actes de sabotage mettant en danger la vie, la sécurité et les biens des personnes ainsi que pour le crime d'incendie volontaire dans des domaines forestiers de l'Etat.

Parmi les principales preuves récupérées dans le cadre des enquêtes, une vidéo montrant un individu en train de mettre le feu au lieu de départ d'un incendie et de lancer des pierres sur les éléments de la Protection civile qui tentaient d'éteindre le feu, tout en se déclarant être un sympathisant de l'organisation terroriste "MAK".

Le succès des services compétents à faire la lumière sur ces crimes et leurs circonstances, en un court laps de temps, et la mobilisation coordonnée de toutes les institutions de l'Etat face à cette épreuve ont envoyé un message rassurant au peuple algérien montrant que la protection de la vie et des biens des citoyens demeure une priorité absolue et que quiconque songerait à leur porter atteinte ou à déstabiliser le pays sera poursuivi.

Ainsi, cette réponse ferme de la part de l'ensemble des institutions et appareils de l'Etat a prouvé que la protection des capacités et ressources du pays est une ligne rouge et que la justice reste intransigeante face aux actes criminels.

Le peuple algérien, toutes catégories confondues, s'est félicité des résultats obtenus, aussi bien à travers les réseaux sociaux que par son engagement sur le terrain en prêtant main-forte aux services de la Protection civile et aux membres de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'extinction des incendies, sans parler de son vaste élan de solidarité avec les sinistrés.

BÉJAIA

Inspection des écoles de zones touchées par les incendies

Dans la perspective de la prochaine rentrée scolaire, plusieurs établissements éducatifs à travers la côte Est de la wilaya de Béjaïa ont fait l'objet d'une visite d'inspection samedi par le secrétaire général de la wilaya de Béjaïa chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Saïd Yahiaoui.

Il s'agit des établissements situés dans les zones touchées par les incendies de forêt du mois d'août dernier, dans les communes de Darguina, Melbou, Souk El Tenine, Aokas, Tichy et Boukhlifa.

Cette visite s'inscrit en effet dans le cadre du suivi des opérations de remise en état des structures éducatives qui ont subi des dégâts,

du nettoyage et de la réhabilitation des écoles nécessitant des travaux afin qu'elles soient pleinement fonctionnelles, ce qui inclut la cantine et les autres services d'accompagnement, pour accueillir dans les meilleures conditions les élèves à la rentrée scolaire le 21 septembre prochain.

Cette visite a été également l'occasion d'inspecter les chantiers de plusieurs nouvelles infrastructures scolaires qui seront réceptionnées à l'occasion de cette rentrée et de rencontrer des citoyens parents d'élèves et habitants des zones sinistrées pour écouter leurs doléances, notamment relatives à la scolarité de leur progéniture. Dans ce cadre, Saïd

Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, dimanche dernier, le président de la République a d'ailleurs salué l'élan de solidarité populaire des Algériens, de l'intérieur du pays et de l'étranger, envers leurs frères touchés par les feux de forêt, soulignant qu'ils ont donné "la plus belle image de l'Algérie solidaire et victorieuse".

Dans l'éditorial de son numéro de septembre, la revue El Djeïch a souligné que "le peuple algérien forme un ensemble dont la cohésion, la force et l'unité se renforcent dans les épreuves et les difficultés" et que "les liens puissants et profonds unissant ses enfants démontrent que cette cohésion étroite et solide demeurera à jamais le rempart inexpugnable sur lequel se briseront toutes les adversités et les crises".

"Autant la cohésion sociale et l'unité des rangs sont fortes, que les liens de confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat sont solides, autant la capacité de l'Etat à préserver sa stabilité et à défendre son indépendance et la souveraineté de sa décision s'en trouveront renforcées", a soutenu la revue. Grâce à cette unité, la vie a commencé à reprendre progressivement dans les zones touchées.

Lors de sa dernière réunion, le Gouvernement s'est enquis de la remise en service totale des réseaux vitaux endommagés (électricité, gaz, eau, téléphonie fixe et mobile, internet) et de la réouverture de toutes les routes ayant subi des dégâts ou des fermetures en raison des incendies, tout en œuvrant à la réhabilitation des autres structures publiques touchées, notamment les établissements scolaires.

Parallèlement, l'opération d'indemnisation des sinistrés des incendies avant le 15 septembre se poursuit, conformément aux instructions du président de la République.

TIZI OUZOU

La CRMA rembourse

5 millions de DA

La CRMA (Caisse régionale de la mutualité agricole) rembourse 5 millions de DA suite aux derniers incendies ayant touché la wilaya de Tizi Ouzou.

En effet, une dizaine d'exploitations agricoles ayant contracté une assurance auprès de la CRMA de la wilaya ont vu les dégâts occasionnés par les derniers incendies ayant frappé la région, remboursés.

Il s'agit de deux oléiculteurs qui ont perdu respectivement 220 et 80 oliviers ravagés par les flammes, de six apiculteurs qui ont vu 250 ruches de leurs cheptels partir en fumée et enfin un céréalier dont 5,5 hectares ont été détruits par un incendie dans la région de Draa El Mizan. Pour un total de plus de 5 millions de DA. Pour Madjid Hamdad, le directeur de la CRMA, «tous les assurés touchés par les incendies adhérents à sa caisse ont été remboursés».

Pour sa part Hamid Saidani, le président de la chambre de l'agriculture de la wilaya, nous a révélé que sa chambre «a mené une opération de solidarité avec les éleveurs affectés avec la remise de plus de 4.000 bottes de foin ainsi que des quintaux d'aliment pour bétail à travers 6 communes touchées par le sinistre».

Enfin à noter que la compensation en bétail se poursuit toujours au niveau de l'unité de la Sodear de Draâ Ben Khedda, selon le même responsable.

CONCOURS 2026 DE LA MEILLEURE PLAGE À TIPASA Les résultats annoncés le 27 septembre

La Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tipasa a annoncé l'organisation du concours de la meilleure plage de la saison 2026, dont les résultats seront dévoilés le 27 septembre, à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, a-t-on appris auprès de cette instance.

Cette initiative vise à encourager les exploitants des plages à améliorer la qualité des services et les conditions d'accueil et de sécurité des estivants.

Elle concerne l'ensemble des plages ayant obtenu un droit d'exploitation à l'issue d'adjudications nationales, selon la même source. Placée sous le slogan "Ensemble pour des plages plus belles, plus propres, plus sûres et avec des services de qualité", la compétition sera évaluée par une commission spécialisée, selon plusieurs critères liés au tourisme balnéaire et aux prestations proposées. Le concours entend notamment valoriser les efforts des exploitants en matière de propreté, d'esthétique et de qualité des services, tout en veillant au respect de la réglementation et à la disponibilité des équipements et infrastructures nécessaires. Il vise également à améliorer l'environnement et les conditions d'accueil des plages et à contribuer au renforcement de l'image de Tipasa comme destination balnéaire de premier plan. A noter que la wilaya de Tipasa dispose d'un littoral de près de 116 km, s'étendant de Douaouda à l'est jusqu'à Damos à l'extrême-ouest, avec 53 plages autorisées à la baignade.

Yahiaoui a donné des instructions pour que le secteur soit fin prêt pour que la scolarisation s'effectue normalement, dans des établissements réunissant toutes les conditions d'accueil et de sécurité pour les élèves.

Cette visite a également concerné la polyclinique de la ville de Tichy pour s'enquérir des conditions de prise en charge des patients dans les différents services de soins et de la disponibilité des équipements nécessaires pour mener à bien cette mission, tout en prenant bonne note des explications, des remarques et des besoins exprimés par le personnel soignant pour combler les lacunes signalées et assurer la poursuite de la qualité des services de santé.

APRÈS L'OCTROI DE LA NATIONALITÉ ESPAGNOLE AUX SAHRAOUI :

Le président du CNS réclame l'achèvement de la décolonisation

Le président du Conseil national sahraoui (CNS), Bachir Mustafá Seyed, a exhorté Madrid (...) à traduire cette mesure en une «position politique courageuse et unifiée» au sein de l'Union européenne et des instances internationales, pour défendre le droit international, reconnaître l'État sahraoui et assumer pleinement son rôle historique dans l'aboutissement du processus de décolonisation.



J eudi dernier, le Congrès des députés espagnols a franchi un pas important en adoptant le projet de loi accordant la nationalité par naturalisation exceptionnelle, au titre de la réparation historique, aux Sahraouis nés sous administration espagnole avant le 29 septembre 1977, ainsi qu'à leurs descendants directs du premier degré.

Cette disposition accorde aux demandeurs un délai de 5 ans à compter de sa promulgation pour faire valoir leurs droits. Cependant, pour le peuple sahraoui et ses dirigeants, l'octroi de droits civils individuels ne saurait se substituer à la décolonisation inachevée du territoire ni absoudre l'Espagne de ses engagements internationaux en tant que puissance administrante de jure.

Réagissant à cette décision parlementaire, le président du Conseil

national sahraoui (CNS), Bachir Mustafá Seyed, a qualifié le vote du Congrès d'«événement politique et historique d'une portée indéniable», a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

Il y voit une étape historique et «une goutte de justice» qui permet de remettre au premier plan de la scène politique espagnole les questions occultées de la mémoire et de la responsabilité morale. Selon le responsable sahraoui, ce débat parlementaire prouve que la cause du Sahara occidental demeure vive au sein de la conscience politique et populaire en Espagne, rappelant que la dette contractée envers son ancienne colonie constitue «une vérité historique qu'on ne peut éluder», malgré les tentatives de certaines factions politiques de la dissimuler.

Toutefois, le président du CNS a tenu à préciser que l'accès à la

citoyenneté espagnole pour les bénéficiaires et leurs enfants répond à une démarche d'équité personnelle et ne remet nullement en cause l'identité nationale des populations concernées.

Le membre du Secrétariat national du Front Polisario a affirmé avec conviction que le peuple sahraoui «ne recherche pas une identité alternative», ayant fermement choisi sa propre voie vers la liberté et la souveraineté. Il s'agit avant tout d'un mécanisme de restitution de droits spoliés et de «rendre justice aux victimes et à leurs familles» à la suite des conditions dans lesquelles la présence coloniale s'est achevée.

Bachir Mustafá Seyed a, dans ce sillage, exprimé sa reconnaissance aux forces politiques espagnoles ayant soutenu le texte, adressant un hommage appuyé à la députée Tesh Sidi, qu'il a décrite comme «la fille

digne et combative du peuple sahraoui», louant sa détermination constante dans la défense de la dignité et des droits de son peuple. Au-delà du volet civil, la direction sahraouie rappelle fermement que la responsabilité de Madrid ne saurait se limiter à la correction de faits isolés du passé. Bachir Mustafá Seyed a dénoncé l'abandon «tragique et chaotique» du territoire par l'Espagne, une retraite précipitée qui a privé les Sahraouis de leur droit inaliénable à l'autodétermination. Cette défaillance historique a généré une immense dette politique qu'un simple texte de loi, aussi significatif soit-il, ne peut prétendre solder à lui seul, affirmant que «c'est une étape importante, mais elle ne règle pas la dette».

Le président de l'institution parlementaire sahraouie a vivement critiqué le revirement opéré en 2022 par le président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, en faveur des thèses marocaines, estimant que le maintien de cette option «a gravement nui à la crédibilité de l'Espagne et à ses relations historiques avec le peuple sahraoui». Il a également pointé du doigt «le fossé entre le discours et la pratique» chez certains décideurs ibériques dont la rhétorique a vacillé au moment de concrétiser leurs engagements. En conclusion, Bachir Mustafá Seyed a exhorté Madrid à ne pas cantonner sa responsabilité à des réparations partielles, mais à traduire cette mesure en une «position politique courageuse et unifiée» au sein de l'Union européenne et des instances internationales pour défendre le droit international, reconnaître l'État sahraoui et assumer pleinement son rôle historique dans l'aboutissement du processus de décolonisation.

La question des ressources naturelles du Sahara occidental : **WSRW exhorte l'ONU à intégrer la question dans le processus de règlement du conflit**

D'autre part, l'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental Western Sahara Resource Watch (WSRW) exhorte l'ONU à intégrer la question des ressources au processus politique onusien, plaidant pour la mise en place d'un mécanisme concret visant à préserver la valeur des ressources naturelles de ce territoire dans l'attente d'un règlement conforme au droit international.

«Plutôt que de laisser les revenus tirés des ressources continuer à circuler comme si le statut du territoire était déjà réglé, WSRW propose que ces recettes soient versées dans un mécanisme de dépôt fiduciaire ou de fonds en attente, géré de manière transparente et distincte», préconise l'ONG dans une lettre envoyée au Secrétaire général de l'ONU et aux membres du Conseil de sécurité à l'approche du prochain rapport du Secrétaire général et du renouvellement du mandat de la MINURSO.

Pour cet observatoire, «un mécanisme préservant ces revenus dans l'attente d'un règlement légal pourrait contribuer à garantir que la poursuite de l'exploitation des ressources du Sahara Occidental ne rende pas le statu quo financièrement plus avantageux que la conclusion d'un accord». WSRW exhorte également l'ONU à rendre compte systématiquement de l'ampleur, de la propriété, de la destination et de la valeur des activités liées aux ressources au Sahara Occidental, ainsi qu'à remédier au refus persistant d'accès opposé par l'occupant marocain au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. «Les ressources naturelles ne constituent donc pas une question périphérique au processus de paix. Elles font partie intégrante des conditions dans lesquelles l'autodétermination devra, à terme, s'exercer», soutient l'ONG, soulignant que l'ONU a la responsabilité de veiller à ce que la transformation économique du territoire ne restreigne pas progressivement les choix offerts à sa population, et à ce qu'un futur règlement ne se heurte pas à des réalités de terrain devenues irréversibles. Elle appelle, ainsi, l'Organisation à se pencher sur le pillage des ressources naturelles du territoire et à empêcher que celle-ci ne devienne un obstacle encore plus important à l'autodétermination.

COMMERCE EXTÉRIEUR TUNISIEN:

Les exportations progressent de 8 %, mais le déficit se creuse

L es échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur ont enregistré, au cours des huit premiers mois de 2026, une hausse en valeur aussi bien des exportations que des importations, selon les résultats du commerce extérieur aux prix courants. Les exportations ont atteint 44 671,6 millions de dinars, contre 41 372,4 millions de dinars au cours de la même période de 2025, soit une progression de 8 %.

De leur côté, les importations ont augmenté de 11,6 %, pour s'établir à 62 525,4 millions de dinars, contre 56 011,3 millions de dinars un an plus tôt, selon les données publiées samedi par l'Institut national de la statistique (INS).

Sur le plan sectoriel, les exportations des industries mécaniques et électriques ont progressé de 8,5 %, tandis que celles des industries agricoles et agroalimentaires ont augmenté de 20,8 %, soutenues notamment par la hausse des ventes d'huile d'olive, qui ont atteint 3 769,7 millions de dinars, contre 2 702,4 millions de dinars.

Le secteur de l'énergie a également enregistré une croissance de 44,3 %, grâce à l'augmentation des exportations de produits raffinés, qui se sont élevées à 1 115,2 millions de dinars, contre 504,2 millions de dinars durant la même

période de 2025. En revanche, les exportations du secteur des phosphates et dérivés ont reculé de 12 %, tandis que celles du textile, de l'habillement et du cuir ont diminué de 4,8 %. Concernant les importations, la hausse a touché les différentes catégories de produits. Les importations de produits énergétiques ont progressé de 28,5 %, celles des produits alimentaires de 17,1 %, celles des biens d'équipement de 6,2 % et celles des biens de consommation de 8,2 %. Les importations de matières premières et demi-produits ont, quant à elles, augmenté de 7,9 %.

Sur le plan géographique, les pays de l'Union européenne ont absorbé 70,2 % du total des exportations tunisiennes au cours des huit premiers mois de 2026, pour une valeur de 31 346,4 millions de dinars, contre 29 165,9 millions de dinars durant la même période de 2025. Les exportations ont progressé vers la France de 3,4 %, vers l'Italie de 5,2 % et vers l'Allemagne de 2,1 %. Elles ont, en revanche, reculé vers la Grèce et Malte de 19,9 % et 10,8 % respectivement.

Sur les marchés arabes, les exportations tunisiennes ont augmenté de 76,6 % vers l'Égypte et de 50,4 % vers l'Arabie saoudite. Elles ont toutefois diminué de 25,1 % vers le

Maroc, de 13,1 % vers l'Algérie et de 1,1 % vers la Libye.

Du côté des importations, la part de l'Union européenne a représenté 45,1 % du total des achats tunisiens à l'étranger, pour une valeur de 28 175 millions de dinars, contre 24 410,1 millions de dinars au cours des huit premiers mois de 2025. Les importations en provenance de France ont augmenté de 17 % et celles en provenance d'Italie de 16,7 %, tandis qu'elles ont reculé depuis la Bulgarie et le Portugal. Hors Union européenne, les importations ont progressé en provenance de Turquie, d'Inde et de Chine, alors qu'elles ont diminué depuis la Russie et le Royaume-Uni. Le déficit commercial s'est établi à 17 853,8 millions de dinars, contre 14

639 millions de dinars durant les huit premiers mois de 2025. Le taux de couverture des importations par les exportations a, par ailleurs, reculé à 71,4 %, contre 73,9 % au cours de la même période de l'année précédente. Le déficit commercial global s'explique principalement par le déficit enregistré dans le secteur de l'énergie, qui a atteint 8 930,2 millions de dinars, auquel s'ajoutent le déficit des matières premières et demi-produits, estimé à 4 544,1 millions de dinars, celui des biens d'équipement à 3 125,5 millions de dinars et celui des biens de consommation à 2 237,2 millions de dinars.

À l'inverse, les produits alimentaires ont dégagé un excédent de 983,1 millions de dinars.

LE PARTI EL ISLAH MAURITANIEN INAUGURE L'ANNÉE POLITIQUE 2026-2027

Sous le slogan « La marche du Parti el Islah se renforce »

L e Parti El Islah a inauguré à Nouakchott l'année politique 2026-2027, sous le slogan : « La marche du Parti El Islah se renforce ». Dans un discours prononcé à cette occasion, le président du parti, M. Mohamed Ould Talibna, a souligné que le choix du slogan de la nouvelle année politique reflète le parcours du parti et le renforcement et l'élargissement de sa présence politique et organisationnelle au cours de la période écoulée, soulignant que l'arrivée de nouveaux dirigeants, notamment des femmes et des jeunes, constituait un atout majeur pour le projet poli-

tique du parti. Il a souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents, les considérant comme des partenaires d'un projet politique commun de nature à renforcer la présence du parti et à élargir sa base de participation à la vie politique nationale.

Il a ajouté que le projet politique du parti repose sur une vision fondée sur le service de la patrie, le renforcement de l'unité nationale, l'ancrage des valeurs de citoyenneté et de justice sociale, le soutien aux populations vulnérables et la défense des intérêts des citoyens, en accord avec le projet national.

L'ALGÉRIE AGRICOLE

La steppe algérienne : Entre enjeu environnemental et impératifs de développement

Mohamed KHIATI (*)
Docteur et Expert Agronome

Contexte de prélude :

A travers ce modeste essai que nous consacrons à la steppe algérienne, nous tenterons, tant que faire ce peut, de montrer comment à partir de prémices d'une approche déductive non exhaustive, a évolué cet immense espace qui constitue depuis des millénaires, le berceau du développement des élevages en milieux pastoraux et agropastoraux et qui a connu des transformations profondes, à travers les âges et les périodes.

En effet, diverses sources font état de ce fait que les écosystèmes steppiques sont marqués par une grande diversité paysagère en relation avec une grande variabilité des facteurs écologiques. Ce sont des régions à tradition pastorale dont la population est historiquement composée essentiellement de pasteurs-éleveurs avec aujourd'hui, une forte tendance à la sédentarisation. Ce faisant, de nombreuses études estiment que la gestion irrationnelle des parcours, l'introduction de moyens et de techniques inadaptés au milieu, le manque de concertations entre les divers acteurs de développement sont autant de facteurs qui ont contribué à la dégradation des ressources naturelles et à la rupture des équilibres écologiques, et socioéconomiques.

Ainsi, fut-il notre objectif est d'entrevoir une certaine lecture de l'évolution du territoire steppique sur lequel se sont appliqués et s'appliquent encore des systèmes de culture et d'élevage considérés en tant que soubassement de la diversification des activités socio-économiques et d'aborder, par la même, quelques unes des modifications que cet espace a subies sous l'effet des mesures adoptées visant à promouvoir, sauvegarder, protéger et valoriser cet espace en corrélation avec les mutations qu'a connues le monde agricole et rural en Algérie. Il s'agit également d'appréhender les différentes pressions exercées sur les écosystèmes steppiques, de voir les impacts environnementaux et sociaux de la désertification et d'analyser les différents programmes de lutte contre la désertification qui ont été menés depuis plus de 40 ans sur les régions steppiques.

D'emblée, faut-il mentionner en prélude que l'espace algérien comme le note Marc COTE: "apparaît comme écrit par des sociétés successives et que : "dans cet espace composite, chaque legs du passé se lit avec une schématisation étonnante qui fait que le territoire algérien constitue pour le géographe un terrain très pédagogique de lecture de l'espace » [1]. Le pays présente de ce point de vue, une image et une métaphore forte intéressante, de par l'originalité de sa situation géographique et de son histoire.

Avec son espace aussi étendu que contrasté, disposant de



divers paysages, le pays fait valoir une mosaïque de sociétés successives, de diversification de systèmes agraires et de multiplicité de systèmes de production agricole. C'est sur cet espace que se sont construites des civilisations agraires avec leurs diverses facettes culturelles et culturelles à la fois.

A ce sujet, beaucoup de récits historiques émanant d'experts avertis révèlent que les sociétés rurales en Algérie se sont toujours constituées autour de la gestion et de l'exploitation des ressources naturelles : eau, terre et pâturage, selon l'abondance des terres et la densité des populations. Depuis le temps, "les terres étaient réparties, partagées entre terroirs de groupements familiaux et à réserves à usage collectif en fonction des modes d'exploitation des ressources par l'activité agricole intensive et l'arboriculture, l'agriculture et l'élevage extensif ou le pastoralisme" [2].

C'est dire que depuis la Numidie antique et même avant, les espaces ruraux étaient déjà complémentaires et les populations adaptèrent leurs cultures et pratiques agricoles aux éléments naturels offerts par les divers types de territoires [3] de manière que les montagnes furent vouées à la pratique de l'arboriculture notamment les oliveraies ; les hautes plaines sèches réputées pour l'orge, les blés et les élevages ; les zones sahariennes aux Oasis avec de vastes palmeraies et des cultures maraîchères sous étages dans lesquelles ont été construits des systèmes ingénieux d'adaptation de l'homme à la nature dont les Ghouts et les foggaras en sont la parfaite démonstration. Alors que les élevages camelins font partie des systèmes de production de ces zones, les forêts couvrant en grande partie, le Tell, étaient utilisées, dans le temps,

pour le bois, la chasse et la cueillette.

Une riche documentation historique révèle qu'à cette époque déjà, bien que les céréales (blés durs et orges) fussent l'une des principales productions, il n'en demeure pas moins que l'élevage restait l'activité première. Les cheptels d'élevage furent si importants que l'historien grec Polybe ayant vécu au 2^{ème} siècle avant J.C "ne pensait pas que l'on puisse trouver rien de semblable dans tout le reste de la terre" [4]. Strabon, l'historien et géographe Grec souligna que des tribus "parcouraient avec leurs troupeaux les vastes contrées [qu'elles] occupaient, dressant leurs tentes là où [elles] trouvaient de l'eau et des pâturages" [5].

Le domaine agricole était alors incontestablement dominé par des populations nomades pratiquant une activité pastorale et que la possession collective, l'exploitation extensive du sol et les genres de vie « pastoraux et semi-pastoraux ont eu, jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, le primat en Algérie » [6].

Dans immense espace, l'équilibre de l'écosystème a été toujours marqué par une harmonie très rigide entre l'homme et le milieu dans lequel, il vit. Un équilibre qui fut à l'origine des pratiques humaines ancestrales qui pouvaient assurer la durabilité et la régénération des ressources naturelles dans la steppe.

1. Présentation des zones steppiques :

Le territoire steppique est traditionnellement réputé pour l'élevage ovin et la céréaliculture dans les aires de crues. Il fut, dans le temps, l'espace privilégié du nomadisme et des grandes transhumances ayant, au fil du temps, subi des modifications profondes par l'émergence de

nouvelles pratiques pour le moins, étrangères au mode de vie des populations, dont les conséquences se sont matérialisées par certaines formes de dégradation au niveau de la steppe qui a néanmoins bénéficié de gros investissements depuis l'indépendance.

Aujourd'hui comme dans les temps les plus reculés, le paysage steppique est une vaste étendue géographique qui s'insère entre les deux chaînes de l'Atlas Tellien, au Nord et l'Atlas Saharien, au Sud couvrant une superficie globale de 20 millions d'hectares soit 8,54% du territoire du pays. C'est une zone large de 100 à 300 km allongée en diagonale de la frontière de l'extrême Ouest à celle de l'extrême Est, d'une longueur de 1000 km, avec des altitudes comprises entre 200 à 1.200 m.

Ce vaste espace est limité au Nord par l'isohyète 400 mm qui coïncide avec l'extension des cultures céréalières en sec et au Sud, par l'isohyète 100 mm qui représente la limite méridionale de l'extension de l'alfa. Il couvre 25 wilayas (8 steppiques, 13 agropastorales et 4 présahariennes) d'une superficie de 36 millions d'hectares dont 32 millions d'ha de parcours, soit près de 15% du territoire national [7].

Faut-il mentionner cependant que sur le plan physiologique, la steppe comprend une formation végétale herbacée ouverte primaire ou secondaire issue de l'utilisation des terres par l'homme pour le pâturage, le fauchage ou le brûlage. Elle est marquée par un climat semi-aride comme une expression naturelle. En tant qu'écosystème, les formations végétales sont hétérogènes discontinues et plus au moins denses, composées de plantes herbacées et arbustives xérophiles et par des sols généralement à faible teneur

en matières organiques. C'est une région à tradition pastorale avec une forte tendance à la sédentarisation de la population aujourd'hui. Un fait semble impacter l'extension des cheptels d'élevage.

Comme au passé, la steppe algérienne a néanmoins gardé les un de ses traits historiques avec toutefois de nombreuses transformations et changements survenus au cours de périodes successives. Elle revêt une très grande importance économique, sociale et écologique pour le pays de par sa vocation pastorale et sa richesse en espèces en dépit de la pression pastorale et des changements climatiques. C'est aussi une source de pâturage par excellence même si la végétation connaît des variations dans sa diversité et sa répartition en liaison avec le climat et les pratiques agraires.

1.1. L'écosystème steppique : zonage et ressources :

Faut-il rappeler que les zones steppiques (y compris les hauts plateaux) ont fait l'objet d'une étude réalisée en 2007 par le BNEDER (Bureau national d'études pour le développement rural), ayant abouti à découper la région en zones homogènes classées en fonction de l'occupation des espaces, des potentialités en sol et en eau, de la topographie et des activités agricoles dominantes. Aussi, deux grands ensembles ont été identifiés répartis sur plusieurs wilayas. Il s'agit de :

a. L'ensemble agropastoral constitué de 13 wilayas du nord des hauts plateaux englobant 241 communes d'une superficie de 5,3 millions ha avec une population de 4.049 641 dont la population rurale représente 30%. Cet ensemble se subdivise lui-même en trois sous ensembles :

Suite en page 9

Suite de la page 8

- Le sous ensemble agropastoral Est, constitué de 6 wilayas (Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Batna, Mila, Sétif et Bordj Bou Arreridj et englobe 108 communes peuplées de 2.038.159 habitants dont 654.194 ruraux soit 32%;
 - Le sous ensemble agropastoral centre, formé de 4 wilayas (Bouira, Médéa, Tissemsilt et Tiaret). Il comprend 81 communes avec une population de 1.400.397 dont 405.307 habitants ruraux soit 29%;
 - Le sous ensemble agropastoral Ouest, embrassant 3 wilayas (Saida, Sidi Bel Abbès et Tlemcen). Il contient 52 communes avec une population de 611.085 habitants dont 165.004 de ruraux soit 27%.
- a) . L'ensemble pastoral constitué de 6 wilayas du Sud de la région steppique (Tébessa, Khenchela, M'sila, Djelfa, El Bayadh et Naama) englobant 166 communes d'une superficie de 18.385.600 ha et une population de 3.538.071 habitants. Les conditions écologiques y ont induit une occupation des sols dominée par des parcours favorables au pastoralisme et à une céréaliculture à productivité le plus souvent aléatoire, associés à la mise en valeur en irriguée conduisant à la pratique d'une agriculture qui reste toutefois tributaire de la disponibilité en eau. Cet ensemble pastoral est subdivisé en trois autres sous ensembles :
- La steppe orientale, constituée des wilayas de Tébessa et Khenchela, d'une superficie de 2.403.800 ha. Elle englobe 49 communes d'une population de 1.035.387 individus, dont 232.898 de ruraux, soit 22% ;
 - La steppe centrale qui comprend les wilayas de Djelfa et M'sila, d'une superficie de 5.099.800 ha, englobant 83 communes avec une population de 2.081.170 habitants dont 589.892 ruraux soit 28% ;
 - La steppe occidentale formée des wilayas de Naâma et d'El Bayadh, d'une superficie de 10.882.000 ha et 34 communes avec 421.514 habitants dont 68.175 ruraux soit 16%.

Fig.1 : Carte des zones steppiques en Algérie
Une vue d'ensemble du relief de la zone steppique fait que celui-ci change avec le climat. Ce dernier est de type méditerranéen semi-aride marqué par des précipitations qui diminuent crescendo pour devenir de plus en plus irrégulières et faibles vers le Sud, avec une saison estivale sèche et chaude qui s'alterne avec une saison hivernale pluvieuse, fraîche et froide. Les précipitations y sont concentrées en hiver. Elles présentent souvent un caractère orageux d'où leur faible efficacité dans la charge hydrique au sol.
Les températures y sont relativement homogènes mais très contrastées. L'altitude et la continentalité caractérisant la zone entraîne leur variabilité entre le jour et la nuit, mais aussi saisonnière entre l'été et l'hiver (températures élevées en été parfois supérieures à 40 °C et des hivers très rigoureux avec plusieurs jours de gel). À l'Est, les plaines steppiques sont plus humides qu'à l'Ouest du pays liées au gradient climatique. La synthèse des deux paramètres (précipitation



tion et température) caractérise la région par un bioclimat méditerranéen semi-aride à variante froide et pluvieuse en hiver et une saison sèche assez prolongée (plus de 5 mois), en été.
Ces paramètres ont une influence sur l'état de la végétation, sur les pâturages, sur l'élevage et la vie des éleveurs qui remédient à ces contraintes par des déplacements (transhumance) qui épargnent le surpâturage des parcours fragilisés et peu productifs. Cette pratique a fortement décru et remplacée par une tendance à la sédentarisation des éleveurs.

a. Les ressources en eau :
En matière de ressources en eau, une étude réalisée par le HCDS (Haut commissariat au développement de la steppe), en 2012, sur la zone de steppe a tenté d'établir un bilan hydrique général. Il en découle que les eaux superficielles sont estimées, en moyenne, pour l'ensemble des bassins versants à 2.059 hm3 en période pluvieuse et à 1.390 hm3 en période de sécheresse.
Le volume mobilisé par les barrages est évalué à près de 540 millions de m3, soit 26% de l'ensemble des apports hydriques. Le reste alimente les nappes souterraines et se perd dans les Chotts localisés dans la région. Le faible taux de mobili-

sation des ressources en eau est lié à la stratégie de grande hydraulique destinée à la satisfaction des besoins en eau potable des populations des agglomérations
Quant aux eaux souterraines, celles-ci sont estimées, selon l'étude du HCDS à environ 560 hm3. Elles sont réparties à travers 126 grands et moyens aquifères dont certains datent des époques géologiques du secondaire et du tertiaire et ne sont que partiellement alimentés par les eaux pluviales. Ces ressources sont parfois soumises à une surexploitation et une salinisation avancée. Ici, la pratique de l'agriculture est pour l'essentiel à caractère pluvial et dépendante le plus souvent de fonçage de puits et de forages; ce qui mène, en conditions de sécheresses récurrentes, au tarissement de la nappe phréatique.
Convient-il toutefois de noter que les wilayas agropastorales ont un potentiel en eau superficielle plus important par rapport aux wilayas steppiques. Celles ci ne disposent que de 30% des ressources totales et ce, en raison de la faiblesse des précipitations [8].
Des études menées à ce sujet, montrent que 8 millions d'ha reçoivent moins de 200 mm; 6 millions d'ha entre 200 et 300 mm et 6 millions d'ha entre 300

et 400 mm [9]. Cette hauteur pluviométrique tend inexorablement à affecter la régénérescence du couvert végétal tant qu'on s'achemine vers le Sud et expose le paysage aux divers types de dégradation par les processus de désertification.

b. Sols et végétation :
La zone de steppe se singularise pour l'essentiel, par des sols d'accumulation calcaire, caractérisés par une faible teneur en matières organiques. Ils sont peu profonds et composés de sols minéraux bruts peu évolués d'apport éolien et alluvial, de sols calci-magnésiques, de sols halomorphes et de sols isohumiques qui, pour l'ensemble se présente sous forme de mosaïque allant des sols anciens aux sols récents peu évolués.
Sur ces sols s'installent des formations végétales de très inégale valeur, tant pour leur composition floristique que par leur densité.
Aussi, si on impute les zones de cultures, les forêts et les zones improductives, il n'en reste que quelques 15 millions d'ha de végétation qui forment les parcours steppiques dominés surtout par l'Alfa (Stipa tenacissima) qui occupe plus de 3,8 millions ha selon la DGF, 2022, le Chih (Artimisea herba alba) avec 3 millions d'hectares, puis le Sennagh (Lygeum spartum) et le

Guettaf (Atriplex halimus) en association qui occupent respectivement 2 et 1 million(s) d'ha. Le reste étant constitué de divers végétaux (Aristida pungens, Thymelaea microphylla, Retama retam, Artemisia campestris, Arthrophytum scoparium et Peganum harmala) [10]. Beaucoup de ces ressources phytogénétiques sont des plantes aromatiques et médicinales (PAM).

c. Les parcours steppiques :
Il va sans dire qu'aujourd'hui un fort pourcentage des parcours steppiques est réduit et reste prisé par les pasteurs et ce, en dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics qui ont d'ailleurs mis en place une stratégie visant à développer plus de 3.2 millions ha de périmètres de mise en défens, l'aménagement des parcours sur 400.000 ha en plantations pastorales, la réalisation et la réhabilitation de plus de 1.600 ceds de dérivation permettant l'intensification des fourrages sur plus de 440.000 ha et les travaux de conservation des eaux et des sols sur près de 3.6 millions m3, l'installation de plus de 9.000 points d'eau, et l'acquisition et installation de plus de 6 000 kits solaires et éoliens pour les forages, les puits et les kheimas des éleveurs [11].

A suivre

Tableau.4: Répartition des eaux de surface par wilaya pastorale et agropastorale

Wilayas pastorales	Volume en hm³	Wilayas agropastorales	Volume en hm³
Laghouat	82,05	Saida	34,83
Biskra	5,18	S B Abbès	59,2
Tébessa	137,82	Tlemcen	148,91
Djelfa	120,04	Bouira	201,32
M'sila	123,35	Médéa	196,92
El Bayadh	72,56	Souk Ahras	171,94
Naâma	55	Oum El Bouaghi	69,18
Khenchela	83,5	Batna	83,5
		Sétif	208,26
		B. B. Arreridj	68,3
		Tiaret	102
Total	118,48	Total	1.344,36

Source: Bilan des ressources hydriques dans les wilayas pastorales et agro-pastorales, HCDS, 2012.

HORIZONS

RUPTURE DIPLOMATIQUE AVEC LES ÉMIRATS :

La presse algérienne salue la fermeté d'Alger

La presse algérienne unanime pour saluer la rupture des relations diplomatiques avec les Émirats, décision jugée souveraine et mûrement réfléchie.

La décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis a largement dominé les Unes de la presse nationale paraisant samedi. Les journaux ont souligné le caractère souverain de cette décision, présentée comme l'aboutissement d'un long processus de tensions et de mises en garde.

UNE RUPTURE APRÈS DES MOIS DE RETENUE

Sous le titre « Alger acte la rupture avec Abou Dhabi », le quotidien El Moudjahid estime que la décision intervient « après des mois de retenue et de nombreuses mises en garde ». Le journal rappelle, à ce propos, les déclarations du président de la République, Abdelmajid Tebboune, lors de ses entretiens périodiques avec les médias nationaux.

Le chef de l'État avait notamment relevé la présence, selon lui, de financements émiratis dans plusieurs zones de conflit, notamment au Mali, en Libye et au Soudan, tout en réaffirmant que l'Algérie considèrerait toujours les Émirats comme un pays frère et appelait à un retour « sur le droit chemin ». El Moudjahid insiste également sur le fait que l'Algérie « n'a pas cherché l'escalade verbale », mettant en avant une démarche fondée sur la retenue avant l'adoption de cette décision diplomatique.

Le quotidien revient par ailleurs sur ce qu'il qualifie de « stratégie du chaos » attribuée aux Émirats dans plusieurs régions du monde, tout en rapportant les réactions de la classe politique nationale, large-



ment favorables à cette décision, considérée comme un « acte diplomatique et une décision souveraine ».

DES TENSIONS AUX RAMIFICATIONS RÉGIONALES

De son côté, Horizons a donné la parole à l'universitaire Azzedine Nemiri, qui a vivement critiqué le rôle régional des Émirats, estimant que ce pays avait tenté d'influer sur l'ensemble de la région, alors que l'Algérie voit son rôle s'affirmer comme puissance et acteur majeur dans le Grand Sahara et au Sahel. Sous le titre « Alger ferme la porte à Abou Dhabi », El Watan s'est intéressé aux motivations et aux répercussions stratégiques, politiques et commerciales de la rupture. Le journal relève que la formulation employée par la diplomatie algérienne inscrit cette décision « dans un processus et non dans une réaction à un épisode isolé ». La publication estime ainsi que les relations entre les 2 pays étaient marquées par « un contentieux aux ramifications dépassant le registre diplomatique ». Elle évoque notamment plusieurs dossiers à l'origine de la dégradation des rapports bilatéraux, ainsi que les positions attribuées aux Émirats

concernant le Mouvement terroriste « MAK ». El Watan analyse également l'évolution de l'influence émiratie dans l'espace régional, du Maghreb à la Corne de l'Afrique, en passant par le Sahel et la mer Rouge. Le journal relève, dans ce contexte, un rapprochement entre les positions d'Abou Dhabi et celles du Makhzen sur la question du Sahara occidental.

UN CHOIX ASSUMÉ PAR ALGER

Pour Le Quotidien d'Oran, l'Algérie n'a fait que « répliquer aux agressions émiraties » en décidant de rompre les relations diplomatiques. Le Soir d'Algérie, sous le titre « L'État toxique remis à sa place », revient pour sa part sur les déclarations du président Tebboune concernant ce qu'il avait qualifié d'« action déstabilisatrice » des Émirats contre l'Algérie et plusieurs États de la région.

Le quotidien rappelle également une déclaration du président de la République selon laquelle « là où ils mettent les pieds, le sang coule », en référence à l'implication attribuée aux Émirats dans différents foyers de crise. Dans le même sillage, El Massa souligne les « nombreux épisodes de provocations et

les agissements émiratis hostiles », estimant que l'Algérie avait jusque-là fait preuve de retenue et d'un « sens élevé de responsabilité ». Selon le journal, la rupture n'a donc pas été décidée dans la précipitation, mais constitue la conséquence d'une succession de conflits politiques, économiques, régionaux et sécuritaires.

LA DIMENSION SÉCURITAIRE AU PREMIER PLAN

El-Khabar met notamment en avant plusieurs dossiers qu'il présente comme corroborant la thèse d'une action déstabilisatrice des Émirats. Le quotidien cite notamment le financement présumé de campagnes médiatiques visant à semer la division en Algérie, les liens avec le « MAK » et les manœuvres attribuées à Abou Dhabi dans la région du Sahel, considérée comme un espace stratégique pour la sécurité nationale algérienne. De son côté, Echaab estime que « la patience est épuisée, la leçon est finie et le complot est démasqué », tout en mettant en avant les réactions favorables de la classe politique nationale. La décision est présentée comme ferme et destinée à mettre un terme à ce que le journal qualifie de plan hostile à l'Algérie.

Enfin, Echourouk se félicite de ce qu'il qualifie d'« élimination de la tête pensante des maux et des complots », considérant que la rupture ne constitue pas une décision brusque, mais « l'issue irréversible d'un long processus de discorde entre deux capitales aux choix opposés ».

Ainsi, à travers des angles et des formulations différents, la presse nationale converge sur un point : la rupture avec Abou Dhabi est présentée comme une décision mûrement réfléchie, motivée par la défense des intérêts supérieurs de l'Algérie et par l'évolution d'un contentieux devenu multidimensionnel.

L'ALGERIE AUJOURD'HUI

Forte poussée des exportations italiennes de machines vers l'Algérie

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie ont atteint près de 6,78 milliards d'euros au premier semestre 2026, dans un contexte marqué par une progression notable des exportations italiennes de machines et d'équipements vers le marché algérien, rapporte l'agence italienne Nova, sur la base de données d'Eurostat traitées par l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE). Entre janvier et juin, les exportations italiennes vers l'Algérie se sont établies à 1,56 milliard d'euros, en hausse de 7,5 % sur un an. Les importations italiennes en provenance d'Algérie ont, pour leur part, atteint 5,22 milliards d'euros, enregistrant un recul de 4,8 % par rapport au premier semestre 2025. La progression des exportations italiennes est principalement portée par les machines et équipements, dont la valeur s'élève à environ 650 millions d'euros, soit plus de 40% du total. Ce secteur affiche une forte croissance de 52,6% sur un an. Dans le détail, les machines d'usage général ont enregistré la hausse la plus marquée, avec 280 millions d'euros d'exportations, en progression de 154,5%. Cette catégorie comprend notamment les turbines, les pompes, les compresseurs et différents équipements fluidodynamiques. Les autres machines d'usage général représentent 186 millions d'euros, soit une hausse de 29,1%, tandis que les machines spéciales ont atteint 159 millions d'euros, en progression de 10,8%.

Ces équipements sont notamment destinés aux secteurs de la construction, des carrières, de l'agroalimentaire, de la transformation des matières plastiques et de l'imprimerie. D'autres secteurs ont également contribué aux exportations italiennes, à l'image des produits pétroliers raffinés, avec 231 millions d'euros (+19 %), et des produits chimiques et dérivés, avec 112 millions d'euros, malgré un recul de 14,4%. Les métaux de base et les produits métalliques ouvrés ont, en revanche, enregistré des baisses respectives de 34,3% et 9,2%.

Du côté algérien, les exportations vers l'Italie restent largement dominées par les produits énergétiques.

Le gaz naturel constitue de loin le principal produit importé par l'Italie, avec une valeur d'environ 4,3 milliards d'euros, soit plus de 82% des importations italiennes en provenance d'Algérie.

Les achats de gaz sont restés quasiment stables sur un an, avec une légère baisse de 0,06%. Ils sont suivis par les produits pétroliers raffinés, pour 442 millions d'euros, et le pétrole brut, pour 327 millions d'euros. Ces chiffres illustrent la complémentarité persistante des échanges entre les deux pays. En effet, l'Algérie demeure un fournisseur énergétique majeur de l'Italie, tandis que les entreprises italiennes renforcent leur présence en Algérie à travers la fourniture de machines, d'équipements et de technologies destinés notamment à soutenir la modernisation de l'appareil productif. Cette dynamique devrait se poursuivre avec de nouvelles initiatives de coopération. Une mission commerciale italienne est notamment attendue à Alger les 28 et 29 septembre, à l'initiative de l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ITA), en partenariat avec FederUnacoma. Une délégation de 15 entreprises italiennes spécialisées dans les technologies agricoles est attendue en Algérie, afin d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat dans le machinisme agricole, les systèmes d'irrigation et la modernisation de la production.

EL MOUDJAHID

APPLICATIONS PACIFIQUES DES TECHNOLOGIES NUCLÉAIRES

L'Algérie veut renforcer sa coopération avec l'AIEA

La participation à la 70e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) constitue, pour l'Algérie, l'occasion de consolider sa coopération avec l'Agence et de renforcer les échanges autour des applications pacifiques des sciences et technologies nucléaires.

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, prendra part, du 14 au 18 septembre, à Vienne (Autriche), aux travaux de la 70e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Cette participation offre à l'Algérie l'occasion de consolider sa coopération avec l'Agence et de renforcer les échanges autour des applications pacifiques des sciences et technologies nucléaires au service du développement. Pour notre pays, ce rendez-vous international constitue un cadre important pour approfondir les relations avec l'AIEA et explorer de nouvelles possibilités de coopération dans plusieurs domaines.

Le partage d'expertise, la formation, le développement des compétences et le transfert de connaissances figurent parmi les principaux axes susceptibles de soutenir le renforcement des capacités nationales. La présence algérienne intervient dans un contexte où les technologies nucléaires trouvent des applications qui dépassent largement la production d'électricité. Lorsqu'elles sont utilisées à des fins pacifiques et dans le respect des normes internationales, elles constituent des outils importants dans des domaines aussi variés que la médecine, la recherche scientifique, l'agriculture, l'industrie et la formation. C'est cette diversité des applications qui confère un intérêt particulier à la participation de l'Algérie à la Conférence générale de l'AIEA. Le pays entend suivre les avancées scientifiques et technologiques enregistrées dans ces différents domaines, tout en consolidant progressivement les compétences et les moyens nécessaires pour en tirer davantage profit au niveau national. Dans le domaine

de la santé, les technologies nucléaires contribuent notamment au diagnostic et au traitement de certaines pathologies. Dans la recherche et la formation, elles participent au développement des connaissances et à la préparation de compétences spécialisées. Ces applications nécessitent toutefois un accès régulier à l'expertise, aux équipements, à la formation et aux réseaux de coopération internationaux, autant de leviers sur lesquels l'AIEA joue un rôle majeur.

La Conférence générale constitue précisément l'un des principaux rendez-vous de l'Agence. Elle réunit les États membres autour des évolutions du secteur nucléaire, des priorités de coopération et des moyens de renforcer l'utilisation des technologies nucléaires à des fins pacifiques. Pour l'Algérie, sa participation permet ainsi de prendre part aux échanges internationaux tout en faisant valoir ses besoins et ses perspectives de développement. Cette coopération revêt également une importance particulière dans le contexte afri-

cain, où les besoins restent importants dans plusieurs secteurs, notamment la santé, la recherche et la formation. Le renforcement des échanges entre les pays du continent et les institutions spécialisées peut favoriser le développement des compétences, la circulation des connaissances et la mise en place de projets communs.

La coopération avec l'AIEA s'inscrit ainsi dans une démarche visant à accompagner le développement des capacités nationales et à renforcer l'ouverture de l'Algérie sur les réseaux internationaux de recherche, d'innovation et de formation. Il s'agit de mieux valoriser les applications pacifiques du nucléaire dans les secteurs prioritaires, dans le strict respect des exigences internationales en matière de sûreté, de sécurité et de non-prolifération. La participation de l'Algérie à cette 70e Conférence générale s'inscrit ainsi dans une démarche visant à renforcer la place des sciences et technologies nucléaires dans les priorités nationales de développement.

BOMBARDEMENT SIONISTE CONTRE UN VÉHICULE À GAZA

Deux Palestiniens tombent en martyrs et 13 blessés

Deux Palestiniens ont été tués et 13 autres blessés dimanche dans une frappe de drone israélien visant un véhicule dans le sud de la ville de Gaza, a indiqué une source médicale à Anadolu (AA).

Selon la même source, un drone israélien a frappé un véhicule civil dans le quartier de Tel al-Hawa, tuant deux Palestiniens et faisant 13 blessés à des degrés divers. Des témoins ont déclaré à Anadolu (AA) que le drone avait tiré au moins deux missiles sur le véhicule, tuant sur le coup ses deux occupants et blessant des passants qui se trouvaient à proximité.

Par ailleurs, les forces israéliennes ont tiré des obus d'artillerie en direction d'habitations palestiniennes au nord-est du camp de réfugiés de Bureij, dans le centre de la bande de Gaza, selon des sources locales. Des véhicules militaires israéliens ont également ouvert un feu nourri en direction de bâtiments et de tentes abritant des Palestiniens déplacés dans le sud de Khan Younis, tandis que des navires de guerre israéliens ont tiré en direction du littoral de la ville, selon des témoins. Les violations israéliennes de l'accord de cessez-le-feu, en vigueur depuis le 10 octobre 2025, ont fait 1 369 morts et 4 627 blessés parmi les Palestiniens jusqu'à samedi, selon le ministère de la Santé de Gaza. La guerre menée par Israël dans la bande de Gaza depuis octobre 2023 a fait plus de 73 000 morts et plus de 174 000 blessés palestiniens, tout en provoquant des destructions massives dans l'enclave, selon les autorités de Gaza.

HAMAD : LES MÉDICAMENTS ET LES BESOINS HOSPITALIERS AU PREMIER RANG DES PRIORITÉS HUMAINES À GAZA

La ministre du Développement social, Samah Hamad, a déclaré que sa rencontre avec l'Organisation caritative hachémite jordanienne avait porté sur le renforcement de la coopération et la réponse aux besoins croissants dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Elle a indiqué que les discussions avaient notamment porté sur de nouveaux moyens de soutenir les familles à Gaza, en particulier les ménages dirigés par des femmes, ainsi que les familles ayant des enfants et les orphelins.

Hamad a confirmé à la radio Sawt Falestine la poursuite du soutien jordanien au peuple palestinien depuis le début de



la guerre, à travers l'acheminement de colis alimentaires, de médicaments et d'un hôpital de campagne, malgré les difficultés entravant l'entrée des produits de première nécessité dans la bande de Gaza.

Elle a précisé que les discussions avaient également porté sur les besoins en Cisjordanie, notamment dans les zones touchées par les attaques de colons, ainsi que sur les situations de déplacement dans le nord de la Cisjordanie, dans un contexte de diminution des sources de revenus des familles. Elle a ajouté que l'organisation n'était jusqu'à présent pas parvenue à faire entrer des camions dans la bande de Gaza au même rythme qu'auparavant, ce qui l'a conduite à rechercher d'autres moyens d'accroître l'aide. Les discussions ont également porté sur les moyens de soutenir les associations qui assurent des services de prise en charge et de réadaptation aux personnes handicapées, alors qu'environ trente établissements accusent une accumulation d'arriérés de paiement. Hamad a souligné que les médicaments, les besoins hospitaliers, les fournitures scolaires et les compléments nutritionnels destinés aux enfants demeuraient au premier rang des priorités humanitaires dans la bande de Gaza, insistant sur le fait que la fermeture des points de passage et les entraves à l'acheminement de l'aide constituaient le principal défi. Elle a par ailleurs indiqué que, malgré les résolutions des Nations unies, notamment la résolution 2803, les quantités d'aide entrant dans la bande de Gaza n'avaient, dans les faits, pas augmenté. Elle a réaffirmé l'importance de la poursuite du soutien jordanien au peuple palestinien et de la conjugaison des efforts de l'ensemble des

partenaires pour répondre aux besoins humanitaires et de développement.

DES CENTAINES DE MANIFESTANTS À PARIS DÉFILENT POUR GAZA ET APPELLENT AU BOYCOTT D'ISRAËL

Des centaines de personnes ont défilé samedi dans les rues de Paris en soutien à la Palestine et à la population de la bande de Gaza, à l'appel de CAPJPO-EuroPalestine. Parti dans l'après-midi de la place de la Bastille, le cortège a rassemblé des manifestants portant des drapeaux palestiniens ainsi que des pancartes et banderoles appelant notamment au boycott d'Israël. « Boycotter, c'est résister » ou encore « Boycott Israël » figuraient parmi les slogans visibles dans la mobilisation. L'organisation avait placé au cœur de cette nouvelle manifestation la demande de suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël, ainsi que la campagne de boycott visant des entreprises accusées par les militants de soutenir Israël. CAPJPO-EuroPalestine avait notamment critiqué les mesures envisagées contre les seuls produits issus des colonies israéliennes, réclamant des sanctions plus larges contre Israël.

DES BÉQUILLES POUR DÉNONCER LA CAMPAGNE D'ADIDAS

Plusieurs participants ont également défilé avec des béquilles, dans une mise en scène destinée à attirer l'attention sur le nombre de Palestiniens amputés ou atteints de handicaps à la suite des opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza. Cette action intervient dans le contexte d'une polémique visant Adidas. L'équipementier allemand a

récemment été critiqué après la diffusion en Israël d'une campagne pour son programme « Single Shoe », qui permet aux personnes amputées de n'acheter qu'une seule chaussure à la moitié du prix d'une paire. Parmi les onze sportifs en situation de handicap choisis pour promouvoir cette initiative en Israël figure Shalev Biton, un ancien soldat israélien amputé de la jambe gauche après avoir été blessé en 2021. Sa participation à cette campagne a provoqué des appels au boycott, ses détracteurs dénonçant le contraste entre sa mise en avant et la situation des milliers d'amputés palestiniens à Gaza. Adidas a depuis présenté ses excuses aux personnes qui ont pu se sentir offensées, tout en précisant que la publicité en cause relevait d'une campagne locale.

CAPJPO-EuroPalestine, qui avait annoncé que la question serait abordée lors de la manifestation de samedi, rappelle pour sa part que plus de 8 000 Palestiniens ont été amputés depuis le début de la guerre. Les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), fondées sur une méthodologie différente, font état d'au moins 5 000 amputations traumatiques recensées depuis octobre 2023. Dans une évaluation publiée en mai 2026, l'OMS estime à environ 43 000 le nombre de personnes ayant subi des blessures susceptibles de bouleverser durablement leur vie, dont environ 10 000 enfants. Plus de 22 000 personnes souffrent notamment de graves blessures aux membres et plus de 2 000 de lésions de la moelle épinière.

PLUS DE 73 000 PALESTINIENS TUÉS À GAZA

La mobilisation parisienne intervient alors que le bilan humain des attaques israéli-

ennes dans la bande de Gaza continue de s'alourdir. Selon les derniers chiffres du ministère palestinien de la Santé à Gaza relayés vendredi par CAPJPO-EuroPalestine, 73 669 Palestiniens ont été tués et 174 652 blessés depuis le 7 octobre 2023, sans compter les personnes portées disparues. La proportion exacte de civils parmi les morts demeure difficile à établir.

Une enquête publiée en 2025 par le Guardian, le média israélo-palestinien +972 Magazine et Local Call, fondée notamment sur les données d'une base de renseignements de l'armée israélienne, avait cependant estimé qu'environ 83 % des Palestiniens tués à Gaza étaient des civils à la date couverte par ces données.

L'enquête soulignait elle-même que ce calcul comportait des limites, notamment parce que la base israélienne ne recensait pas nécessairement tous les combattants tués.

ISRAËL VISÉ PAR DES PROCÉDURES DEVANT LES JURIDICTIONS INTERNATIONALES

Sur le plan judiciaire international, la Cour internationale de Justice (CIJ), saisie par l'Afrique du Sud sur le fondement de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, a ordonné à Israël en janvier 2024 de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir la commission d'actes relevant de cette convention contre les Palestiniens de Gaza. Il s'agissait de mesures conservatoires : la Cour ne s'était alors pas prononcée sur le fond de l'accusation de génocide.

En mai 2024, la CIJ a également ordonné à Israël d'arrêter immédiatement son agression militaire à Rafah ainsi que toute autre action dans ce gouvernement susceptible de soumettre la population palestinienne à des conditions d'existence pouvant entraîner sa destruction physique totale ou partielle.

De son côté, la Cour pénale internationale (CPI) a délivré en novembre 2024 des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son ancien ministre de la Défense Yoav Gallant.

Les juges ont estimé qu'il existait des motifs raisonnables de croire à leur responsabilité pénale, notamment pour le crime de guerre consistant à utiliser la famine comme méthode de guerre ainsi que pour des crimes contre l'humanité, dont meurtre, persécution et autres actes inhumains. Ces mandats constituent des décisions judiciaires préalables à un éventuel procès.

La natation permet-elle vraiment de lutter contre la cellulite ?

La cellulite est malheureusement une source de complexe difficile à balayer...

Parmi les nombreuses activités physiques vantées pour l'atténuer, la natation occupe une place de choix. Mais à quel point est-elle vraiment efficace pour retrouver des cuisses plus lisses ou des bras plus fermes ?



Au risque de vous surprendre, la plupart des femmes adultes ont de la cellulite- et ce quelle que soit leur corpulence. Concrètement, cela se traduit par une apparence bosselée ou capitonnée de la peau des cuisses, des fesses, des bras ou du ventre, que l'on compare souvent à la texture de la peau d'une orange. Comme nous l'explique Latif Diouane, responsable du service santé de la Fédération Française de Natation (FFN), la natation peut bel et bien contribuer à réduire l'apparence de la cellulite en tonifiant les muscles, en améliorant la circulation sanguine et en brûlant des calories, mais elle ne la fait pas disparaître complètement !

D'OÙ VIENT LA CELLULITE ?

Soyons claires : la cellulite peut être considérée comme inesthétique et altérer la confiance en soi, mais elle n'est pas nocive pour notre santé ! Elle se caractérise par l'apparition de capitons, de petites bosses sous la peau, généralement au niveau des cuisses, des fesses, des hanches, et parfois des bras et de l'abdomen. En cause ? Une accumulation de graisse sous-cutanée, combinée à une rétention d'eau et à une inflammation des tissus conjonctifs. Les femmes sont malheureusement plus susceptibles de développer de la cellulite, notamment en raison de la distribution de leur graisse corporelle et des bouleversements hormonaux auxquels elles font face tout au long de leur vie (notamment ceux associés à la puberté, à la grossesse ou à la ménopause). Par ailleurs, l'âge, la génétique, le manque d'activité physique, une alimentation déséquilibrée, le tabagisme ou encore le stress peuvent accentuer la prévalence de la cellulite. Il existe aujourd'hui

de nombreuses options de traitement pour prévenir son apparition ou réduire son apparence, allant des crèmes anti-cellulite aux massages toniques en passant par des procédures médicales plus invasives. Toutefois leur efficacité peut varier en fonction de nombreux facteurs et il est parfois plus intéressant de se mettre au sport qui présente par ailleurs de nombreux avantages pour notre santé globale. C'est là que la natation entre en jeu !

Sport anti-cellulite : est-ce que la natation diminue vraiment la cellulite ?

La natation est souvent recommandée pour réduire l'apparence de la cellulite... À raison !

RENFORCEMENT CARDIOVASCULAIRE

La natation stimule intensément notre système cardiovasculaire, ce qui permet de brûler davantage de calories et de réduire la graisse corporelle. Et en réduisant la quantité de graisse stockée sous la peau, on réduit en partie l'apparence de la cellulite, assure Latif Diouane.

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

La natation sollicite la quasi-totalité de nos muscles qui doivent fournir des efforts considérables pour contrer la résistance à l'eau. Au fil du temps, on tonifie notamment les muscles de nos bras, de nos jambes, de notre dos et de notre sangle abdominale, ce qui aide à raffermir la

peau et peut atténuer légèrement la cellulite. Par ailleurs, l'augmentation de la masse musculaire permet de stimuler notre métabolisme et d'accentuer l'élimination des calories.

MEILLEURE CIRCULATION SANGUINE

Comme vous le savez sans doute, la natation stimule la circulation sanguine, ce qui participe à limiter la rétention d'eau et à éliminer les toxines des tissus, contribuant ainsi à réduire l'inflammation associée à la cellulite. « Lorsque nous nageons, l'eau masse notre peau, ce qui stimule notre circulation sanguine et encourage le drainage lymphatique », confirme Latif Diouane. Autant d'éléments clés qui permettent de lutter contre la cellulite !

DE L'IMPORTANCE D'UNE BONNE HYGIÈNE DE VIE EN PARALLÈLE

Une bonne hygiène de vie peut jouer un rôle crucial dans la réduction de la cellulite. Comme indiqué en début d'article, la cellulite est souvent associée à des facteurs génétiques et hormonaux mais de bonnes habitudes de vie peuvent aider à réduire son apparence et à prévenir sa formation :

Adoptez une alimentation équilibrée et variée riche en fruits, légumes, protéines maigres et grains entiers. Buvez suffisamment d'eau pour assurer l'hydratation de vos cellules et limiter l'apparition de cellulite.

Pratiquez une activité physique quotidienne en parallèle de la natation. Idéalement, réalisez aussi des exercices de musculation ciblés sur les zones sujettes à la cellulite. Évitez la consommation de tabac et la consommation excessive d'alcool qui peuvent endommager la peau et aggraver l'apparence de la cellulite.

Apprenez à gérer votre stress pour lutter contre l'accumulation de graisse et à la rétention d'eau susceptibles d'accentuer la cellulite. Prenez soin de votre peau en utilisant des crèmes hydratantes pour rendre votre peau plus lisse et ferme. Si besoin, vous pouvez également avoir recours à des traitements spécifiques comme des massages, des séances de cryolipolyse, de radiofréquences, etc.

BRASSE, CRAWL, PAPILLON... QUEL TYPE DE NAGE FAVORISE L'ÉLIMINATION DE LA CELLULITE ?

Nul besoin de savoir nager le papillon à la perfection pour obtenir des résultats : tous les types de nage peuvent être bénéfiques et contribuer à réduire l'apparence de la cellulite, assure Latif Diouane.

La brasse, le crawl, le dos crawlé et le papillon permettent toutes les quatre de se mouvoir dans l'eau, de renforcer son cardio et sa masse musculaire ! « Pour réduire l'apparence de la cellulite à travers la natation, il faut nager régulièrement et alterner les nages pour solliciter l'in-

tégralité des groupes musculaires et à maximiser les avantages pour la tonification et la réduction des graisses », conseille l'expert. Et d'ajouter : « Écoutez votre corps et prenez garde au surentraînement qui augmente le risque de blessures ! ».

QUELS SONT LES MEILLEURS EXERCICES DE PISCINE POUR LA CHASSER LES CAPITONS ?

Difficile de répondre à cette question... Idéalement, contactez un(e) coach pour bénéficier d'un programme de nage adapté à votre condition physique, à votre état de santé et à vos objectifs. Vous pouvez tantôt alterner les styles de nage à différentes intensités, tantôt utiliser des accessoires comme des palmes, une planche ou un pull-buoy pour réaliser des exercices spécifiques comme des ondulations, des battements de jambes ou des jambes de brasse qui mobiliseront plus intensément le bas de votre corps et délogeront votre cellulite. Et si la cellulite se concentre sur vos bras, prévenez votre coach qui adaptera les exercices pour mobiliser plutôt le haut de votre corps.

PISCINE : AU BOUT DE COMBIEN DE TEMPS OBSERVE-T-ON DES RÉSULTATS (SUR LES BRAS, LE VENTRE, LES CUISSSES, ETC.) ?

Vous l'aurez deviné, les résultats ne sont pas visibles dès la première séance de nage... Le délai peut varier en fonction de la durée et de la fréquence de l'exercice, de l'intensité de l'entraînement, de l'alimentation et de l'hydratation parallèle, mais aussi de facteurs individuels comme l'âge, le sexe, la génétique, la condition physique, etc. « Plus vous nagez longtemps et fréquemment, plus vous êtes susceptible de voir des résultats plus rapidement », confirme Latif Diouane. Le bon rythme ? Deux à trois séances d'entraînement par semaine, à raison de 30 à 45 minutes par séance.

En résumé, la natation n'est pas une solution miracle contre la cellulite, mais elle contribue à réduire son apparence et à améliorer la texture de la peau. Associée à une alimentation équilibrée et à d'autres formes d'exercice, elle s'intègre parfaitement dans un programme global de lutte contre la cellulite !

Le yaourt à boire est-il vraiment bon pour votre santé ?

A la fraise, à la banane, à la pêche... Les yaourts à boire se déclinent en de nombreuses versions. Les commerçants vantent d'ailleurs les bienfaits de ce produit laitier qui plaît beaucoup aux enfants.

D'après le docteur Boris Hansel, dans une vidéo pour Le Point, « ces yaourts sont fabriqués comme les autres yaourts : on utilise du lait, des ferments lactiques, c'est-à-dire des micro-organismes qui mangent le lactose pour le transformer en acide lactique. Pour obtenir un yaourt

liquide, il faut battre le yaourt ».

Ainsi, il n'y a pas de différence entre un yaourt et sa version liquide.

Selon le spécialiste, un yaourt est toujours intéressant, quelle que soit sa consistance. Il apporte effectivement du calcium et des protéines. Cependant, les industriels ont créé des yaourts à boire très peu recommandables d'un point de vue nutritionnel.

Le spécialiste dénonce un piège des industriels sur les emballages de leurs produits. Jusqu'à récemment, les yaourts

liquides sucrés pouvaient afficher un nutriscore B, laissant penser qu'ils étaient bénéfiques pour la santé. Cependant la teneur en sucre est similaire à celle des sodas sucrés.

Aujourd'hui, cette incohérence est corrigée. Les laitages à boire sont actuellement dans les catégories C, D ou E, comme les jus de fruits ou les sodas.

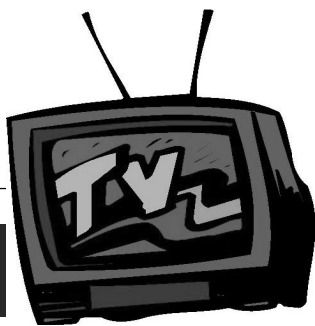
Comment choisir son yaourt à boire ? Pour bien choisir son yaourt à boire, il suffit de jeter un œil aux ingrédients.

Évitez ainsi le sucre. « En dehors du

lactose, il est préférable qu'aucun sucre ne soit ajouté » explique le docteur.

Si vous souhaitez profiter d'un produit sucré, votre choix va alors dépendre de la fréquence de consommation de ces produits. Une à deux fois par semaine, il est possible de prendre ce que vous aimez !

Si vous souhaitez en profiter tous les jours, le spécialiste recommande les yaourts à boire allégés en sucre. Ce dernier est remplacé par des édulcorants, ce qui reste un choix acceptable.



Selection du jour

TF1

20h10

La cible

Avec Tomer Sisley, Fauve Hautot, Pierre-Yves Bon, Kenza Said Couton, Laëtitia Eïdo, Jérémy Banster, Vincent Heneine, Louis Martinez, Pablo De Angelis, Grégory Nardella, Benoît Rabillé, Amandine Billoux, Lou Barriol, Johann Weber

Alors que de nouveaux liens avec la famille Ferrier émergent, les secrets de Léa semblent au coeur de l'enlèvement. De leur côté, Léa et ses enfants tentent désespérément de faire parvenir un message à Hugo, tandis que la police se rapproche. Entre révélations familiales, faux-semblants et course contre la montre, Hugo croit enfin tenir une piste, mais de nombreuses zones d'ombre demeurent.



5 La grande librairie

20h05

Présenté par : Augustin Trapenard

Le grand rendez-vous de l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse... Augustin Trapenard convie des auteurs venus d'univers différents. «La grande librairie» a toujours pour seul mot d'ordre le plaisir de découvrir de nouvelles contrées littéraires et d'assister à des rencontres entre auteurs, qui échangent sur leurs ouvrages et apportent leur éclairage personnel. Auteurs confirmés ou talents naissants, ils révèlent à demi-mots leurs secrets de fabrication. Des rubriques régulières viennent ponctuer l'émission, notamment la découverte d'une librairie dans les quatre coins de l'Hexagone et le coup de coeur des libraires.



6

20h10

On n'est pas d'accord !

Présenté par : Julien Courbet

Des Français en conflit se tournent vers Julien Courbet pour tenter de résoudre leurs différends. Soit ils parviennent à s'entendre, soit l'animateur tranche en s'appuyant sur les éléments dévoilés. Au programme : «Michel contre Marie-Raphaëlle : prêts à tout pour un chien ?». À Marseille, Michel réclame Titoune, sa chienne récupérée par son élève après une fugue. Pour lui, c'est un vol ; pour elle, un sauvetage. - «Camille et Jules contre Adeline et Mehdi : le pire jour de leur vie ?». Un couple accuse ses wedding planners d'avoir gâché son mariage et réclame un remboursement. Ces derniers reconnaissent des erreurs, mais dénoncent son comportement.



france 2

20h10

La mère et l'assassin

Avec Victor Belmondo, Virginie Ledoyen, Camille Razat, Patrick Timsit, Zoé Adjani, Romane Bohringer, Patrick Mille, Théo Cholbi, Sophie Guillemin, Fred Testot, Stéphane Rideau, Jérôme Deschamps, Pablo Lourenço, Lauren Luczac-Kahlert, Loyan Pons de Vier



Mariée depuis vingt ans, mère de deux adolescentes et proviseure dans un lycée, Morgane mène une vie apparemment parfaite. Mais tout bascule lorsqu'elle rencontre Hugo, le nouveau professeur de sport de sa fille, Océane. Un homme mystérieux, dont le charme ne la laisse pas indifférente. Se sentant délaissée par son mari, Morgane se rapproche de Hugo et noue avec lui une relation amicale secrète et ambiguë, qui va peu à peu se transformer en relation amoureuse.

france 3

20h10

Des racines & des ailes

Présenté par : Carole Gaessler

La Bourgogne est une terre qui détient des trésors millénaires : les abbayes de Fontenay et de Cîteaux, le château du Clos Vougeot, mais aussi ses climats classés au patrimoine mondial de l'Unesco depuis dix ans. Un patrimoine unique qui ne cesse d'inspirer des hommes et des femmes, passionnés par leur région et qui se battent pour faire vivre et mettre en lumière ces merveilles. Nous irons à la rencontre de frère Benoît, qui continue de perpétuer l'héritage des cisterciens. Louis-Philippe Vigilant est le chef d'une institution renommée dans la France entière. Son défi : regagner une troisième étoile perdue depuis dix ans.



W9

20h25

Enquêtes criminelles

Présenté par : Nathalie Renoux, Michel Mary

Notre-Dame de Fontgombault, une abbaye traditionaliste de l'Indre. Un cadre bien inhabituel pour un interrogatoire de police... Pourtant, le 27 novembre 2020, des enquêteurs y débarquent dans l'espoir de résoudre un mystère qui les hante depuis plus de 10 ans : où est Xavier Dupont de Ligonnès ? Ce père de famille est l'homme le plus recherché de France. Il est suspecté d'avoir méthodiquement assassiné à Nantes en avril 2011 son épouse Agnès et leurs quatre enfants Arthur, Thomas, Anne et Benoît, avant de disparaître.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

154 200 LE NOMBRE d'enfants souffrant de malnutrition aiguë bondit à 154 200 à Karamoja en Ouganda.

CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

Trump appelle Zelensky à cesser les frappes contre les approvisionnements russes en diesel

Le président américain Donald Trump a appelé hier, le président ukrainien Volodymyr Zelensky à mettre fin aux frappes visant les raffineries de diesel en Russie, estimant que ces opérations contribuent aux pénuries de carburant sur les marchés mondiaux.

« **M.** Zelensky doit faire une chose : il doit arrêter de frapper le carburant diesel en Russie », a déclaré Trump à des journalistes. « Qu'il vise d'autres cibles, mais pas le diesel, parce qu'il provoque une pénurie de diesel », a-t-il ajouté. Selon le président américain, les perturbations actuelles sur les marchés du diesel ne sont pas liées aux tensions au Moyen-Orient, mais découlent de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Trump a indiqué que Washington avait directement évoqué la question avec le président ukrainien, soulignant que les autorités américaines ne souhaitaient pas que Kiev prenne pour cible les raffineries russes. Les forces ukrainiennes disposent de « beaucoup d'autres cibles » à frap-



per, a-t-il estimé, jugeant que la destruction des capacités russes de production de diesel « nuit au monde ». Les autorités ukrainiennes n'ont pas immédiatement réagi à ces déclarations.

TRUMP AFFIRME QUE L'IRAN « VEUT CONCLURE UN ACCORD »

Le président américain a également affirmé dimanche que Téhéran « veut conclure un accord » pour mettre fin à la guerre, prédisant une forte baisse des prix du carburant aux États-Unis une fois les hostilités terminées. « Cela pourrait prendre fin avant les élections de mi-mandat, mais cela prendra fin après les élections de mi-mandat », a déclaré Trump à des journalistes, ajoutant que les prix de l'essence « vont chuter comme une pierre » après la fin des hostilités. Le président américain a affirmé que des responsables iraniens « appellent constamment » pour parvenir à un accord. Il

a toutefois averti que son administration n'accepterait qu'un accord favorable aux États-Unis. « Je ne vais pas conclure un mauvais accord », a-t-il déclaré. Réaffirmant l'un des principaux objectifs de la campagne militaire menée depuis six mois, Trump a insisté sur la nécessité d'empêcher l'Iran d'acquiescer à l'arme nucléaire. « L'Iran ne peut pas avoir d'arme nucléaire, et il n'en aura pas », a-t-il assuré.

MOSCOU S'ATTEND À UN NOUVEAU CYCLE DE DISCUSSIONS TRILATÉRALES SUR L'UKRAINE DANS UN AVENIR PROCHE

Moscou s'attend à ce qu'un nouveau cycle de discussions trilatérales sur l'Ukraine se tienne dans un avenir proche, a déclaré dimanche le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Dans un entretien accordé au quotidien russe Izvestia, Peskov a indiqué

que la possibilité d'organiser une telle rencontre avait été évoquée lors des récents contacts. « Concernant la réunion trilatérale, cette question a été discutée. Nous espérons qu'elle aura lieu dans un avenir proche. À cet égard, nous sommes sur la même longueur d'onde que M. [Jared] Kushner », a-t-il déclaré. Le porte-parole du Kremlin a ajouté qu'aucune nouvelle proposition n'était actuellement sur la table, précisant que l'objectif de la réunion trilatérale serait justement de rechercher de nouvelles pistes. « Quant à savoir s'il existe de nouvelles propositions, il n'y en a pas pour le moment. Mais c'est précisément à cela que servira la réunion trilatérale : rechercher de nouvelles options », a-t-il expliqué. Revenant sur les déclarations du président russe Vladimir Poutine, qui avait précédemment affirmé que le déploiement de troupes européennes dans l'ouest de l'Ukraine équivaldrait à une guerre avec la Russie, Peskov a estimé qu'il s'agissait d'un avertissement général sur les conséquences d'une telle décision.

« Il parlait de manière générale des erreurs qui sont commises et qui pourraient l'être, ce qui pousse les Européens à réfléchir à une alternative politique », a-t-il déclaré. Interrogé sur les appels de la Pologne à intensifier les exercices de l'OTAN près de l'enclave russe de Kaliningrad, Peskov a assuré que Moscou prenait les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité. « Il est évident que l'OTAN se rassemble et mène des activités militaires dans cette zone. Nous prenons donc toutes les mesures

nécessaires pour assurer la sécurité de cette importante région russe », a-t-il affirmé.

Le ministre polonais des Affaires étrangères, Radoslaw Sikorski, avait auparavant appelé l'OTAN à intensifier ses exercices à proximité de la frontière avec la région de Kaliningrad. Dans une déclaration distincte, le conseiller diplomatique du Kremlin, Iouri Ouchakov, a indiqué que le prince héritier d'Abou Dhabi, Khaled ben Mohammed ben Zayed Al Nahyan, avait confirmé à Vladimir Poutine que les Émirats arabes unis étaient disposés à accueillir des discussions sur l'Ukraine.

« Le prince héritier d'Abou Dhabi a confirmé que la partie émiratie était prête à mettre à disposition un lieu, comme elle l'avait fait auparavant », a-t-il déclaré.

Ces déclarations interviennent après la visite, la semaine dernière, des émissaires du président américain Donald Trump, Steve Witkoff et Jared Kushner, à Moscou et à Kyiv dans le cadre des efforts visant à relancer les négociations sur l'Ukraine.

Witkoff et Kushner ont rencontré Vladimir Poutine à Moscou le 5 septembre. Le Kremlin avait qualifié les discussions de « substantielles, constructives et utiles ».

Le lendemain, les deux émissaires américains se sont rendus à Kiev, où ils se sont entretenus avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Ils ont également qualifié ces discussions de « substantielles » et exprimé l'espoir qu'elles permettent de donner un nouvel élan au processus de paix.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

L'Algérie réaffirme sa volonté de faire de la coopération entre pays du Sud un levier central de son action diplomatique et économique, notamment sur le continent africain.

À l'occasion de la Journée des Nations unies pour la coopération Sud-Sud, célébrée le 12 septembre 2026 sous le thème « La solidarité en marche : une alliance mondiale pour un développement inclusif et innovant », les Nations unies, met l'accent sur le partage de solutions, de connaissances et d'expertises entre les pays du Sud global afin d'accélérer le développement. Elle souligne une réalité simple : les pays en développement disposent d'expériences et d'innovations concrètes qui peuvent contribuer à relever des défis communs, sans passer systématiquement par les modèles du Nord. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire permettent justement de mettre en relation des solutions ayant déjà fait leurs preuves avec les partenariats, l'expertise et les ressources nécessaires à leur déploiement à plus grande échelle.

Dans cette dynamique mondiale, l'Algérie occupe une place particulière. Par sa position géographique, son poids économique et son engagement historique pour l'émancipation des peuples africains, elle se positionne comme un partenaire naturel pour accompagner les efforts de développement du continent. Loin d'une approche d'assistance, l'Algérie privilégie une logique de partenariat d'égal à égal, fondée sur le transfert de compétences, la co-construction de projets et la valorisation des expertises locales.

Cette vision trouve un écho direct dans les priorités identifiées par l'ONU pour 2026. Dans le Sud global, les échanges se développent

notamment dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'innovation numérique, la santé publique, l'agriculture durable, la prévention des catastrophes, l'éducation et les services publics. Ce sont précisément les secteurs où l'Algérie a accumulé une expérience significative ces dernières années et où elle peut apporter une valeur ajoutée immédiate à ses voisins africains.

Dans le domaine de l'énergie, par exemple, l'Algérie mise sur son expertise en matière de solaire et d'hydrogène vert pour accompagner les pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest. Le projet de gazoduc transsaharien, les interconnexions électriques et les programmes de formation d'ingénieurs africains dans les instituts algériens illustrent cette volonté de partager une technologie adaptée aux réalités du continent. L'objectif n'est pas seulement d'exporter de l'énergie, mais de co-développer des infrastructures qui renforcent l'intégration régionale et la souveraineté énergétique africaine.

Sur le volet agricole et sécurité alimentaire, l'Algérie déploie des programmes de coopération technique avec plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Le partage d'expérience sur l'irrigation dans les zones arides, la lutte contre la désertification et la valorisation des filières locales s'inscrit pleinement dans l'esprit de la coopération Sud-Sud décrite par l'ONU : adapter des expériences réussies à des besoins spécifiques. De même, dans le secteur de la santé, la formation de médecins et de paramédicaux africains dans les universités algériennes, ainsi que la fourniture de médicaments et d'équipements, contribuent à renforcer des systèmes de santé souvent frag-

ilisés. L'innovation numérique constitue un autre axe fort. Avec le développement de son écosystème de start-up et la création du ministère de l'Économie de la connaissance, l'Algérie cherche à créer des ponts avec les jeunes entrepreneurs africains. L'idée est de faciliter la circulation des solutions numériques développées au Sud, qu'il s'agisse de fintech, de e-santé ou d'agritech, afin qu'elles ne restent pas « fragmentées, sous-utilisées ou difficiles d'accès », comme le déplorent les Nations unies.

L'édition 2026 de la Journée Sud-Sud marque aussi le lancement de l'Alliance mondiale pour la coopération Sud-Sud et triangulaire, une plateforme volontaire facilitée par les Nations unies et coordonnée par le Bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC).

Cette alliance vise à mettre en relation les priorités des pays avec l'expertise, les partenariats et les soutiens nécessaires à la mise en œuvre de projets concrets. Pour l'Algérie, c'est une opportunité d'inscrire ses initiatives africaines dans un cadre multilatéral plus structuré, en mobilisant avec l'ONU, les institutions financières, les universités, la société civile et le secteur privé.

Car la coopération Sud-Sud ne peut réussir sans la mobilisation de tous les acteurs. Les gouvernements fixent le cap politique, mais ce sont les entreprises, les centres de recherche, les ONG et les jeunes qui donnent corps aux projets sur le terrain. L'Algérie appelle justement à une plus grande implication du secteur privé algérien en Afrique, non pas dans une logique de conquête de marchés, mais dans une logique de co-développement et de créa-

tion de chaînes de valeur régionales. Cette approche répond à une urgence. Les défis du continent — changement climatique, croissance démographique, chômage des jeunes, instabilité — exigent des réponses rapides et adaptées. Or, les solutions existent déjà dans le Sud. Un système d'alerte précoce développé dans un pays peut être déployé dans un autre. Une technique de traitement de l'eau éprouvée peut être répliquée. Une politique publique de microfinance qui a fonctionné peut inspirer un voisin. La coopération Sud-Sud doit ainsi contribuer à mieux faire circuler ces expériences et à renforcer les capacités des pays afin qu'ils puissent répondre à leurs propres priorités de développement, conformément aux Objectifs de développement durable.

En misant sur la solidarité, l'échange d'expertise et les partenariats concrets, l'Algérie fait le pari que l'avenir du développement en Afrique se jouera d'abord entre Africains. Ce n'est pas un repli, mais au contraire une ouverture : une alliance du Sud avec le monde, mais qui part des besoins, des ressources et de l'intelligence du Sud.

À travers ses projets d'infrastructures, ses programmes de formation et son engagement diplomatique, l'Algérie montre qu'elle conçoit la coopération Sud-Sud non comme un slogan, mais comme une méthode de travail. Une méthode qui, en 2026, trouve dans l'Alliance mondiale de l'ONU un cadre nouveau pour passer de l'intention aux réalisations, et faire de la solidarité en marche une réalité tangible pour des millions de citoyens du continent.

B. KH.

L'Algérie, fer de lance de la coopération Sud-Sud en Afrique pour un développement inclusif et innovant